Évaluation des établissements
Évaluation des formations

# RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE CLERMONT-FERRAND

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**
VAGUE A

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Pour le Hcéres[1] :

Le Président du Hcéres, par intérim, la Secrétaire générale, Nelly Dupin

Au nom du comité d'experts[2] :

Jean ATTALI, Président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :
1 Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;
2 Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

# Sommaire

Sommaire ..... 2
Préambule ..... 5
Présentation de l'établissement ..... 5
1 / Caractérisation du territoire d'implantation ..... 5
2 / Caractérisation de l'école nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand ..... 5
3 / Contexte de l'évaluation ..... 6
PARTIE A : L'ÉTABLISSEMENT ..... 7
Le positionnement institutionnel et la stratégie de développement ..... 7
1 / L'Ensa à Clermont-Ferrand : le choix de la Métropole plutôt que celui de la Région ..... 7
2 / Entre partenariats de proximité et promesses d'ouverture à l'international ..... 7
La gouvernance et le pilotage de l'établissement ..... 8
1 / Une réorganisation, consécutive aux nouveaux statuts des Ensa ..... 8
2 / Les nouvelles instances : vers une gouvernance évoluée, partagée et communiquée ..... 9
3 / Le pilotage au service de la mise en œuvre opérationnelle des « cinq points » du projet stratégique ..... 11
4 / Ressources humaines, finances, système d'information, immobilier. L'établissement peut accroître ses ressources propres ..... 11
La recherche ..... 13
1 / Dans l'attente de la reconnaissance d'une « unité de recherche », le groupe de recherche en formation « Ressources », en quête d'habilitation ..... 13
La réussite des étudiants ..... 14
1 / Une dynamique associative et un parcours des étudiants à valoriser ..... 14
2 / Une intégration croissante des étudiants aux nouvelles instances de l'école ..... 15
La valorisation et la culture scientifique ..... 15
1 / Une volonté d'améliorer la valorisation des résultats de la recherche mais des moyens encore insuffisants ..... 15
2 / La diffusion, l'enrichissement du patrimoine et le développement de la culture scientifique et technique ; des actions encore peu développées et coordonnées mais en voie d'amélioration ..... 16
Les politiques européenne et internationale ..... 17
La politique d'internationalisation en matière de recherche et d'enseignement supérieur : des actions foisonnantes mais fragiles et peu partagées ..... 17
PARTIE B : LA FORMATION ..... 19
Le positionnement institutionnel de l'offre de formation ..... 19
La formation face à l'évolution des métiers de l'architecture ..... 19
La gouvernance et le pilotage de l'offre de formation ..... 19
1 / L'élaboration et la conduite de l'offre de formation prises en charge par les nouvelles instances ..... 19
2 / L'indispensable amélioration des modalités d'évaluation ..... 19
La recherche et la formation ..... 20
1 / Des efforts entrepris vers une politique de formation initiale et continue bien structurée ..... 20
2 / Un lien entre recherche et formation souhaité par l'établissement, à consolider ..... 21
3 / Une médiathèque riche de ses ressources documentaires mais à la disponibilité limitée par les défauts de climatisation de ses locaux ..... 22

La réussite des étudiants ..... 22
1 / Une politique dynamique d'orientation et d'ouverture ; une volonté d'orientation et d'ouverture à toutes les formations et origines géographiques, qui mérite d'être mieux coordonnée au niveau territorial ..... 22
2 / Des dispositifs d'aide à la réussite améliorés mais qui demandent à être mieux consolidés et partagés ..... 23
3 / Une insertion professionnelle bien suivie et des actions à l'entreprenariat à renforcer ..... 23
Les politiques européenne et internationale ..... 24
DEEA – Objectifs de la formation et modalités pédagogiques ..... 26
1 / Objectifs ..... 26
a/ Débouchés ..... 26
b/ Modalités d'évaluation ..... 26
c/ Suivi de l'acquisition de compétences ..... 26
2 / Organisation pédagogique de la formation ..... 26
a/ La structure de la formation est adaptée aux différents parcours étudiant ..... 26
b/ Les projets et stages forment une modalité pédagogique essentielle qui est spécifiquement accompagnée ..... 27
3 / La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences additionnelles utiles à son insertion professionnelle ou à sa poursuite d'études ..... 27
4 / La formation accorde une place spécifique au numérique dans l'enseignement et à d'autres innovations pédagogiques ..... 27
5 / La formation pratique la validation d'acquis totale ou partielle ..... 27
6 / Suivi de l'insertion professionnelle des diplômés ..... 27
DEEA – Conclusion ..... 28
1 / Les points forts ..... 28
2 / Les points faibles ..... 28
DEA – Objectifs de la formation et modalités pédagogiques ..... 29
1 / Objectifs ..... 29
a/ Débouchés ..... 29
b/ Modalités d'évaluation ..... 29
c/ Suivi de l'acquisition de compétences ..... 29
2 / Organisation pédagogique de la formation ..... 29
a/ La structure de la formation est adaptée aux différents parcours étudiant ..... 29
b/ Les projets et stages forment une modalité pédagogique essentielle qui est spécifiquement accompagnée ..... 30
3 / La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences additionnelles utiles à son insertion professionnelle ou à sa poursuite d'études ..... 30
4 / La formation accorde une place spécifique au numérique dans l'enseignement et à d'autres innovations pédagogiques ..... 30
5 / La formation pratique la validation d'acquis totale ou partielle ..... 30
6 / Suivi de l'insertion professionnelle des diplômés ..... 30
DEA – Conclusion ..... 31
1 / Les points forts ..... 31
2 / Les points faibles ..... 31
Conclusion pour le volet Formation ..... 31
1 / Les recommandations ..... 31
Conclusion générale ..... 33
1 / Les points forts ..... 33

2 / Les points faibles ..... 33
3 / Les recommandations ..... 33
Liste des sigles ..... 35
Observations du directeur ..... 37
Organisation de l'évaluation ..... 38

**Saut de page déjà inséré ici** pour marquer le changement de partie

# Préambule

Le présent rapport a été conçu dans le cadre d'un processus d'évaluation conjoint aux départements d'évaluation des établissements et des formations du Hcéres. Afin de permettre un travail collégial et mutualisé, le comité d'experts a procédé à l'examen des deux versants : d'une part, l'établissement et sa stratégie institutionnelle et, d'autre part, les formations et les diplômes délivrés, en particulier ceux pour lesquels est sollicité le renouvellement de leur reconnaissance aux niveaux licence ou master.

De ce fait, le rapport comporte deux parties :

- Partie A : elle traite de l'établissement, de sa stratégie institutionnelle, sa mise en œuvre et son inscription au sein de la trajectoire et du développement de l'établissement dans sa globalité,
- Partie B : elle traite de la formation, de son positionnement, sa finalité, son organisation et son pilotage.

# Présentation de l'établissement

## 1 / Caractérisation du territoire d'implantation

La région Auvergne-Rhône-Alpes (AuRA) est composée de 12 départements et comporte trois académies (Lyon, Grenoble et Clermont-Ferrand). Elle se place au deuxième rang national en matière de dépenses en recherche et développement, derrière l'Île-de-France. Cette région compte sept universités. Trois coordinations territoriales structurent le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche en AuRA : l'Université de Lyon, l'Université Grenoble Alpes et l'Université Clermont Auvergne & associés – UC2A. Sur la période 2017-2018, un peu moins de 300 000 étudiants étaient inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur rhônalpin ou auvergnat, dont un peu moins de 236 000 dans une université.

## 2 / Caractérisation de l'école nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand

L'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand (EnsaCF), établissement public à caractère administratif (EPA), placée sous la cotutelle des ministères chargés de l'enseignement supérieur et de la culture, a été créée en 1970. À l'été 2015 elle a emménagé dans les locaux, réhabilités, de l'ancien hôpital sanatorium de Sabourin, dans les quartiers nord de Clermont-Ferrand.

L'École est accréditée, par arrêté conjoint des ministres en charge de l'enseignement supérieur et de la culture, pris après avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser) à délivrer, dans ses domaines de compétences, seule ou conjointement avec des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel, des diplômes nationaux de premier, deuxième ou troisième cycle. L'article L 752-2 du code de l'Éducation créé par la loi 2016-925 du 7 juillet 2016, article 54 précise les rôles des Ensa : « Les écoles nationales supérieures d'architecture concourent à la réalisation des objectifs et des missions du service public de l'enseignement supérieur pour ce qui concerne l'architecture et participent aux stratégies nationales de l'enseignement supérieur et de la recherche ainsi qu'aux regroupements d'établissements d'enseignement supérieur mentionnés au 2° de l'article L. 718-3. Elles veillent au respect de la diversité architecturale et culturelle et ont pour mission d'assurer la formation initiale et continue tout au long de la vie des professionnels de l'architecture, de la ville, des territoires et du paysage ».

Dans le domaine des formations, suite aux déclarations de Bologne de 1999 et du décret du 20 juin 2005 relatif aux études d'architecture, l'école a instauré les trois niveaux de diplômes : licence-master-doctorat (LMD). Elle a mis en place les crédits européens transférables (ECTS[1]) répartis par semestre, avec des formations de niveau bac+3 conduisant au diplôme d'études en architecture (DEEA), conférant le grade de licence, de niveau bac+5 conduisant au diplôme d'État d'architecte (DEA), conférant le grade de master, orienté vers l'aménagement urbain (Stratam) ou permettant de s'engager dans la double formation architecte/ingénieur grâce au partenariat avec le Polytech, ainsi que le doctorat en architecture en lien avec les écoles doctorales de l'Université de Clermont Auvergne & Associés (UC2A). L'école délivre l'habilitation de l'architecte diplômé d'État à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP).

Le programme scientifique du GRF « Ressources »[2] est constitué depuis 2015. Le GRF a mis en relief le potentiel de recherche par l'élaboration d'un texte programmatique en deux thématiques (les marges de

[1] *European Credit Transfer System.*
[2] Unité de recherche de l'EnsaCF, intitulée Groupe de recherche en formations – « Ressources »

l'architecture et l'architecture des marges) qui ont vocation à guider les recherches conduites par l'ensemble de ses 35 membres (dont 17 permanents).

L'EnsaCF a développé des partenariats avec les collectivités territoriales dont la région Auvergne-Rhône-Alpes, la communauté d'agglomération et le partenariat historique avec la ville de Clermont-Ferrand qui s'accompagne d'une aide de cette collectivité. Les actions en relation avec d'autres collectivités territoriales sont formalisées, récurrentes (Parc naturel régional Livradois-Forez, Ville de Saint-Flour par exemple) et font l'objet de participations des collectivités concernées aux frais engagés par l'école lors de la réalisation d'ateliers sur leurs territoires. Le président régional du Conseil de l'ordre des architectes est également membre du conseil d'administration de l'EnsaCF depuis fin 2018.

L'EnsaCF a formalisé à ce jour 26 conventions actives avec des partenaires internationaux : 15 au sein de l'Union Européenne via les conventions Erasmus (Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, Grèce, Italie, Portugal, Roumanie, Suède), deux conventions hors Union Européenne (Suisse, Ukraine), dix conventions hors Europe dont huit conventions Amérique (Etats-Unis, Canada, Chili, Pérou, Brésil, Argentine, Mexique, Bolivie) et deux conventions en Arménie et en Iran.

Les grandes orientations présentées dans le document d'auto-évaluation pour les axes stratégiques de l'école sont:

- le Massif central : un territoire d'étude privilégié ;
- les ruralités ;
- les marges comme objet de recherche ;
- l'expérimentation ;
- la pensée transcalaire[3].

L'école en chiffres (informations du site web de l'établissement), en 2019 :

- 44 enseignants titulaires et associés (38 ETP), 39 enseignants contractuels (17 ETP) et 40 personnels administratifs
- 650 étudiants (549 en 2015-2016),
- 41 étudiants en mobilité sortante et 9 en mobilité entrante,
- 25 conventions avec des universités étrangères,
- 7 conférences et 7 expositions,
- 6 associations étudiantes,
- 187 étudiants boursiers sur critères sociaux et 78 bénéficiaires du fond Madeleine Simmonet[4].

Le budget de fonctionnement pour 2019 est de 2,6 M€ (hors salaires des personnels titulaires).
Environ 70 % de ce budget provient de la dotation du ministère de la culture. Les autres ressources proviennent des conventions régionales et nationales de partenariat, de la taxe d'apprentissage et des droits d'inscription.

## 3 / Contexte de l'évaluation

Le rapport d'auto-évaluation (RAE) a été élaboré dans le contexte des changements intervenus au cours de la période de référence. Il est manifeste que l'établissement s'est davantage projeté dans ses orientations et ses programmes des prochaines années qu'il ne s'est attaché à établir un bilan du passé récent. Le comité a pris acte de cette situation, en prenant la mesure de l'ambitieux travail de réflexion engagé à l'occasion de la prochaine campagne d'accréditation, laquelle permet de concrétiser dans la durée les effets des mutations qui ont affecté la vie de l'établissement.

Le RAE a été l'occasion d'une mise à jour de la stratégie d'établissement et ne comporte que peu d'indications sur la période dite de référence.
L'effet de rupture a été puissant, ressenti en particulier par les membres des anciennes instances lesquels se montrent un peu circonspects bien que respectueux des nouvelles instances et solidaires des actuelles orientations de l'école, d'après la teneur de l'entretien des membres du comité avec eux lors de la visite sur site.

[3] « Entrelacement des échelles (milieux/territoire public/édifices) dans la pédagogie du projet ». *Un projet pour l'école.* Présenté par Simon Teyssou, directeur de l'EnsaCF. Septembre 2019.
[4] « Un budget géré par l'école permet d'aider des étudiants en difficultés financières. Il provient de donateurs : la Mairie de Clermont-Ferrand, l'Ordre des Architectes d'Auvergne et l'EnsaCF ». *Guide de l'étudiant 2019/2020*

L'ancien président du conseil d'administration (CA) est devenu en 2019 le directeur de l'école. Cette prise de responsabilité récente explique sans doute le fait que la vision prospective tend à se substituer au bilan et à l'évaluation de la période antérieure.
Comme les autres Ensa, l'école de Clermont-Ferrand a connu dans la période récente une importante évolution de ses statuts (décrets de février 2018). Sa gouvernance repose sur de nouvelles instances (conseil d'administration, conseil pédagogique et scientifique, commission de la formation et de la vie étudiante, commission de la recherche, etc.) dont les membres ont été élus. Les enseignants, actifs en recherche, se sont vu reconnaître un véritable statut d'enseignant-chercheur (EC).

Il résulte de l'ensemble de ces transformations matérielles et statutaires, un dynamisme neuf, renforcé par une équipe de direction qui a réussi à susciter l'adhésion de l'ensemble des personnels au projet d'établissement.

# PARTIE A : L'ÉTABLISSEMENT

# Le positionnement institutionnel et la stratégie de développement

## 1 / L'Ensa à Clermont-Ferrand : le choix de la Métropole plutôt que celui de la Région

L'EnsaCF est l'une des quatre écoles nationales supérieures d'architecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes (avec celles de Lyon, Grenoble, Saint-Étienne). Elle est affiliée à l'Université Clermont Auvergne & Associés (UC2A), en qualité de membre associé. A ce titre, elle occupe une position privilégiée au sein de son territoire : celui de l'Auvergne et, au-delà, celui de l'ensemble du Massif central.

La politique de site conduit à des rapprochements institutionnels et à des partenariats plus étroits, notamment avec l'UC2A.

L'EnsaCF est largement tributaire d'un contexte institutionnel élargi : Clermont-Ferrand n'est plus capitale de région mais a gagné un statut de métropole. Les orientations stratégiques de l'établissement semblent en phase avec une revendication de centralité du territoire métropolitain, plus soucieux de se développer dans son territoire géographique naturel que de s'associer plus étroitement à une logique régionale qui vise à l'intégration de l'Auvergne, du bassin lyonnais et des Alpes.

Cette situation suggère un rapprochement avec la collectivité (Clermont Métropole) en matière notamment d'expertise territoriale et des partenariats plus étroits avec l'UC2A en matière de programmes de formation et de recherche : masters, doctorats, formation continue.

## 2 / Entre partenariats de proximité et promesses d'ouverture à l'international

L'EnsaCF a inscrit dans son projet d'établissement une forte volonté de stratégie d'accompagnement des politiques publiques à l'échelle locale et nationale. De plus, elle souhaite renforcer ses relations avec les collectivités territoriales en ancrant ses partenariats dans les thématiques qu'elle développe et veut les organiser autour de projets communs. L'EnsaCF souhaite conventionner avec les différents acteurs du territoire pour décliner des partenariats durables, ce qui n'est visiblement pas encore établi.

L'école a répondu à des appels d'offres publics dans le cadre de la politique des « cœurs de villes » ainsi que dans les programmes portés par le PUCA (Plan Urbanisme Construction Architecture) et par ceux de la POPSU (Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines), organismes interministériels.

En outre, l'EnsaCF tend à favoriser l'entrepreneuriat étudiant à travers son intégration dans le pôle PEPITE Auvergne permettant aux étudiants de bénéficier d'une structure de soutien à la création d'entreprise. C'est le cas d'un étudiant qui a intégré le dispositif à la rentrée 2019.

La présence de représentants des collectivités au sein des instances encourage des échanges directs et un suivi des projets de l'école.

De nombreux partenariats sont recensés au sein de l'EnsaCF, tels que :

- Clermont Auvergne Métropole : inscription dans le projet des villes Michelin, plateforme POPSU métropoles ;
- région Auvergne-Rhône-Alpes dans des investissements (par exemple achat d'une machine de découpe laser, insertion d'étudiants en situation de handicap, soutien des étudiants à l'international) ;
- ville de Saint-Nectaire (partenariat au niveau de la 1ère année du 2ème cycle), Fibois (Association interprofessionnelle du bois, le Festival du court métrage Rhône Alpes, l'Ordre des architectes Auvergne Rhône Alpes.

Ces partenariats permettent de développer des associations sur le territoire, ce qui **démontre une dynamique forte de l'école** dans ce domaine.

L'EnsaCF est inscrite dans de nombreuses activités menées par les partenaires socio-économiques, **toutefois le comité a pu constater que ces partenariats ne donnent pas lieu à des actions basées sur des conventions d'engagement réciproque. Il recommande donc à la direction de l'école d'être force de proposition afin de formaliser les relations avec ces acteurs en vue de stabiliser les partenariats. Par-là même, ces partenariats foisonnants gagneraient en visibilité et en lisibilité en étant identifiés dans des conventions.**

De même, le comité note que l'établissement s'est engagé à renforcer sa place dans le site au sein du Massif central autour des ambitions scientifiques mentionnées sur les questions de la transformation des territoires ruraux, des centre-bourgs, des petites et moyennes villes, des thématiques partagées avec les écoles de Lyon, Grenoble et Saint-Étienne, d'autant mieux que le Massif central est le territoire propre de l'EnsaCF et à la marge celui de l'Ensa de Saint-Etienne, à l'Est[5].
Par ailleurs, l'établissement est engagé dans deux projets de partenariat avec la Chine. D'une part, un partenariat Cité de l'Architecture et du Patrimoine / Petites Cités de Caractère / Province du Sichuan / ENSACF, pour un projet dans un village du haut Sichuan, habité par l'éthnie Qiang ; ce partenariat sera porté par le DE METAPHAUR.
D'autre part, un projet de *Summer School*[6] de Workshop architectural et urbain, à l'initiative de l'Ensa Saint-Etienne. Ce projet rassemble étudiants, enseignants et chercheurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes et la *China Academy of Art* (CAA) de Hangzou (Province du Zhejiang). Ce projet est parrainé par le ministère de la culture, la Cité de l'Architecture et du Patrimoine et la région Auvergne-Rhône-Alpes[7].

Partant de là, **le comité encourage l'établissement à se saisir des opportunités et des éventuelles synergies et potentialités afin de tisser des partenariats de proximité en cohérence avec les thématiques partagées et les projets d'ouverture à l'international.**

# La gouvernance et le pilotage de l'établissement

## 1 / Une réorganisation, consécutive aux nouveaux statuts des Ensa

Conformément au décret n° 2018-109 du 15 février 2018 relatif aux écoles nationales supérieures d'architecture, l'EnsaCF a renouvelé sa gouvernance[8] afin qu'elle soit en adéquation avec le nouveau schéma. A ce titre les différents conseils et commissions ont été créés : conseil d'administration (CA : sa composition a été modifiée), conseil pédagogique et scientifique (CPS), commission des formations et de la vie étudiante (CFVE), commission de la recherche (CR). Ces nouvelles instances ont impliqué de nouveaux représentants (la CFVE comporte seulement 10 à 15 % d'enseignants venant de l'ancienne CPR).
Précisons que les anciennes instances, CA et CPR (commission de la pédagogie et de la recherche), ont été suspendues et remplacées par les nouvelles : le conseil d'administration (CA) ; le conseil pédagogique et scientifique (CPS), lui-même composé des deux commissions : la commission des formations et de la vie étudiante (CFVE) et la commission de la recherche (CR).[9]

Il a été nécessaire d'attendre l'arrivée de la nouvelle direction pour coordonner son action avec celle des différents conseils. Il est à noter que le directeur général des services a assuré l'intérim entre les deux directeurs, ce qui a permis une continuité de gestion courante et la stabilité de l'école.

Les informations transmises sur le fonctionnement de la direction précédente sont succinctes, mais permettent toutefois de considérer que l'école a connu une amélioration dans le partage de l'information et l'articulation du travail au sein des instances ainsi qu'entre elles. Leur feuille de route a été déterminée collégialement selon

[5] RAE, p. 7.
[6] RAE, p. 62. Workshop architectural et urbain « urban design »
[7] RAE, p. 62.
[8] RAE, p. 6.
[9] RAE, p. 24.

leurs représentants. Le CA, qui s'est réuni presque chaque mois à certaines périodes, semble peiner à trouver son meilleur rythme, mais il y a une volonté de mieux fonctionner avec les personnalités extérieures, et ses membres semblent se saisir des questions à traiter. De nombreux documents ont été publiés avec les compte-rendu.

L'organigramme a été fortement modifié et l'arrivée de directrices/directeurs à la tête de missions cruciales devrait permettre une gestion collégiale de l'ensemble des secteurs d'activité de l'école. La nouvelle direction fonctionne via la tenue de réunions de comité de direction hebdomadaires au cours desquelles sont abordés de façon transversale les sujets liés aux différentes thématiques de gouvernance. Afin de faciliter la prise de fonction de ce Codir[10], ses membres bénéficient d'un accompagnement extérieur par un consultant. De plus, une réunion mensuelle des services est organisée afin de permettre un échange large entre tous leurs responsables. A l'issue de chaque réunion un compte rendu est rédigé et transmis à tous les agents de l'administration.

**Bien que peu d'éléments aient été communiqués au comité afin d'évaluer le pilotage de l'établissement tout au long de la période écoulée, des informations liées à l'activité des nouvelles instances et de la direction montrent qu'elles ont pris la mesure de ce qui est attendu de leur part.**

Le RAE ne dit rien au sujet des outils de pilotage liés à la mise en œuvre de la programmation et de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences du budget et de la politique internationale. **Le comité estime qu'il serait nécessaire de mettre en place ces outils et de communiquer sur leur existence et leur utilité afin non seulement de sensibiliser les personnels au nouveau cadre de pilotage mais aussi de faciliter la production et le suivi d'indicateurs.**

Au sujet de la communication, une stratégie semble se mettre en place depuis quelques mois. Cette stratégie nécessite une réflexion globale sur la communication interne qui reste un point d'amélioration afin de décloisonner les différents services et de permettre une meilleure compréhension des activités de chacun. En externe, elle passera par la mise à jour du site internet.

**Le comité considère qu'une nouvelle dynamique liée à l'engagement de nouveaux acteurs tant au niveau de la direction de l'école que des conseils a permis un cadrage de la gouvernance entrainant un éclaircissement des missions de l'école. Il encourage l'école à poursuivre dans ce sens en impliquant de nouveaux acteurs, afin de rendre encore plus visible son action. La définition et la mise en œuvre d'outils de pilotage permettront une amélioration de la lisibilité du schéma directeur engagé par l'école, suivant les cinq orientations stratégiques : Massif central, ruralités, marges, expérimentation, transcalaire.**

## 2 / Les nouvelles instances : vers une gouvernance évoluée, partagée et communiquée

L'organigramme administratif est clairement défini. Toutefois, cet organigramme ne peut représenter à lui seul la gouvernance de l'établissement. Le comité regrette que l'établissement ne dispose pas d'un document faisant figurer les instances élues et représentant les circuits de prise de décision entre celles-ci et l'administration.

Une réunion des services a lieu une fois par mois : Codir et chefs de services (ressources humaines - RH, pédagogie, scolarité, informatique, bibliothèque, service intérieur).

Les mandats du CA, du CPS, de la CFVE et de la CR ont été harmonisés à une durée de quatre ans à l'exception des étudiants (élus pour deux ans) permettant une meilleure stabilité du fonctionnement de la gouvernance. Les instances réglementaires de l'école se sont adjoint une commission culture architecturale dont les membres exercent un mandat de la même durée de quatre ans.

Le CPS est composé entièrement d'élus (enseignants, étudiants et personnels administratifs) et s'est efforcé de favoriser une représentation plurielle des équipes pédagogiques (champs disciplinaires et domaines d'études). Les commissions dites opérationnelles ont été nommées sur la base du volontariat (commission d'orientation et de validation des parcours, commission relations internationales et voyages, commission de valorisation de la culture architecturale, commission informatique et numérique, commission Stage et HMONP).

[10] RAE, p. 26. Codir composé de la directrice des études et des relations internationales, du directeur de la recherche, de la directrice de la communication, de la directrice des partenariats et de la professionnalisation, de la responsable du budget et de la comptabilité et du secrétaire général.

Les nouveaux statuts de l'école ont entrainé une profonde transformation de sa gouvernance. Une réflexion au sein de l'établissement a été menée (organisation d'assemblées générales) afin de construire le projet d'établissement obtenant le plus large consensus possible. Par ailleurs, un projet de contrat de performance de l'école a été préparé en 2017 mais non signé par les parties. Des contrats de performance ont en effet été envisagés entre chaque Ensa et le ministère de la culture. Un rapprochement institutionnel et des partenariats plus étroits ont été construits, notamment avec l'UC2A.

Bien que les éléments du RAE ne permettent pas une évaluation complète de la période écoulée par manque d'informations sur les premières années, **le comité souhaite saluer les efforts de structuration, de construction et de communication du projet d'établissement.** Ce travail conduit collégialement a permis de stabiliser les orientations par la définition d'une stratégie partagée et communiquée.

**Le comité estime que l'établissement est en mesure de développer une professionnalisation de la gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences (Gpeec) tenant compte à la fois des besoins en personnels administratifs et enseignants en lien avec l'objectif de développement de la recherche**. Ce constat est illustré par le choix d'invalider le recrutement d'un enseignant non HDR (non habilité à diriger des recherches) en 2019.

La direction, consciente du déséquilibre entre les personnels titulaires et contractuels compte sur le plan ministériel de pérennisation des emplois : il a été confirmé au comité que 190 emplois contractuels vont passer titulaires dans les cinq prochaines années pour l'ensemble des Ensa, ce qui peut permettre à l'EnsaCF d'en espérer un certain nombre. Les enseignants contractuels pourront déposer leur candidature auprès du Conseil national des enseignants-chercheurs des écoles d'architecture (Cnesea) en vue d'obtenir la qualification leur permettant de se présenter lors des recrutements de maîtres de conférences et de professeurs.[11] Il est rappelé que ces recrutements, sous réserve de qualification nationale, sont désormais du ressort de chacune des écoles (dans la limite des supports budgétaires attribués par la tutelle).

Reste un point de vigilance sur certaines missions, notamment le développement international. Un poste de responsable du développement international a été créé mais ne permet pas une consolidation du service du fait de la non pérennité du poste. Se posera aussi la question du remplacement à cinq ans[12] des emplois des personnels d'entretien. **Le comité estime nécessaire de mettre en place une stratégie associée à un outil permettant la prise en compte de la pyramide des âges sur du moyen terme afin d'anticiper les recrutements et d'éviter des pertes de compétences.**

Un budget dédié qui se situe autour de 10 000 € par an est prévu pour la formation permanente des personnels. Un plan de formation annuel est établi, le recensement émane pour les personnels administratifs des entretiens professionnels, pour les enseignants chercheurs de demandes individuelles directes ou passant par le CPS. Pour les formations en lien avec la pédagogie, elles sont assurées par l'école supérieure du professorat et de l'éducation (aujourd'hui institut national supérieur du professorat et de l'éducation - Inspé). **Peu d'éléments ayant été transmis au comité concernant la formation permanente, il n'est donc pas possible d'évaluer l'adéquation avec le besoin de formation des personnels de l'EnsaCF.**

Concernant le dialogue social, plusieurs éléments font ressortir des manques d'information des personnels en direct. **Le comité suggère donc à la direction d'accentuer la communication interne ciblée et anticipée (par exemple sur les chantiers importants concernant les travaux à entreprendre sur le bâtiment), facteur de cohésion.**

**Le comité note une forte dépendance vis-à-vis de la subvention de base du ministère. Il encourage l'établissement à chercher des ressources propres lui permettant de développer des projets.** Le comité note aussi des coûts élevés de fonctionnement, maintenance du bâtiment et des travaux à entreprendre pour améliorer l'accueil (lieu de restauration). **Des recherches de subventions ont déjà été entamées, le comité invite la direction à poursuivre cette recherche. Le comité souligne aussi l'importance d'avoir consolidé le service du budget qui reposait sur une personne via un contrat de 3 ans, renouvelable une fois**.

La politique immobilière de l'établissement a été fortement impactée lors de la période de référence de ce contrat par un déménagement très mal vécu par un certain nombre de personnels et d'usagers. Les choses semblent s'être stabilisées concernant le sentiment de perte d'un environnement urbain, toutefois, des difficultés dans l'utilisation quotidienne des lieux perdurent : la nécessité de trouver un local pour la restauration (si le choix est fait d'installer le laboratoire de recherche dans les locaux de la cafétéria actuelle), la localisation de certains services en sous-sol, la problématique de travail sur plusieurs étages pour les informaticiens et les problèmes de ventilation de la médiathèque sont ceux qui ont le plus alerté le comité. **Le**

[11] RAE, p. 32.
[12] La période de cinq ans est relative aux prévisions de départ des agents à la retraite.

**comité encourage la direction à continuer son investigation pour trouver des fonds permettant la construction d'un bâtiment dédié à la restauration, à trouver une solution acceptable pour la médiathèque, et à réfléchir à faciliter le travail des personnels administratifs.**

Pour finir, sur la thématique des modalités de pilotage de la formation, le comité a pu constater que le projet pédagogique a bénéficié d'une forte mobilisation des personnels et des conseils dans sa construction. Les travaux ont mené à un projet consensuel. **Le conseil recommande à la direction de maintenir ce type de fonctionnement, les outils organisationnels (plateforme Taïga[13]) et la fréquence des réunions du codir.**

## 3 / Le pilotage au service de la mise en œuvre opérationnelle des « cinq points » du projet stratégique

L'EnsaCF a identifié durant la période de référence ses besoins sur la base de ce qui est existant. L'idée forte est de « faire avec » les potentiels d'un terreau favorable préexistant afin d'affirmer son identité, en donner une lecture claire et développer ainsi une stratégie opérationnelle qui sera mise en place au fil de l'eau.

La politique d'établissement est énoncée très clairement : elle est directement liée au développement de la recherche et des formations et est en adéquation avec son potentiel de partenariats territoriaux.
L'affichage fort sur les enjeux du Massif Central permet un rapprochement soutenu avec les acteurs du territoire.

En revanche, le RAE apporte peu d'éléments sur la capacité de l'établissement à avoir construit sur la période de référence les outils d'analyse qui permettraient de dégager un bilan objectivé, ce qui peut cependant s'expliquer au regard des éléments du contexte.

Une profonde restructuration dans les équipes, des modalités de gouvernance renouvelées et la mise en place de nouvelles instances liées à la réforme des Ensa montrent que tous les contours de pilotage sont redéfinis. La confiance en ces changements est présente chez tous les interlocuteurs tant en interne qu'en externe. Un climat serein se dégage rapidement des échanges.

L'établissement vient d'adopter un nouveau projet stratégique. Pour cela il a mis en place de nouvelles modalités de travail basées sur le dialogue et la présentation des axes choisis.

Les éléments majeurs de programmation sont clairement énoncés et partagés par l'ensemble des communautés constituées grâce à des présentations collectives faites par le nouveau directeur. Il lui reste donc à construire pleinement les outils d'une compréhension prospective, mesurée et échelonnée dans le temps pour accompagner la maitrise des évolutions à venir. On peut d'ores et déjà souligner pour l'ensemble des acteurs un réel désir de s'investir dans cette construction de l'avenir. Les évolutions récentes de gouvernance ont de réelles incidences sur le pilotage du projet stratégique, **le comité recommande à l'établissement de se doter d'outils prévisionnels pour engager pleinement son projet stratégique dans une matérialité et une opérationnalité efficiente directement mesurable et en particulier de mettre en place une procédure claire pour finaliser et signer le contrat d'objectifs avec la tutelle.**

## 4 / Ressources humaines, finances, système d'information, immobilier. L'établissement peut accroître ses ressources propres

Les grandes fonctions du pilotage RH, finances, immobilier ont été mises en place avec rigueur, dans le respect des règles définies selon les étapes habituelles. Cependant, du fait des modifications profondes intervenues en 2018, les actions se portent davantage vers des pratiques « qualité ».

Concernant les RH, l'établissement a commencé à définir une politique pluriannuelle des ressources humaines, en particulier en construisant sa stratégie de recrutement en matière de formation et de recherche au regard de son projet stratégique. La formalisation de la Gpeec (gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences) a fait l'objet d'une première analyse en comité de direction en avril 2019 et des propositions de réorientation de recrutement se mettent en place à l'occasion des départs en retraite en cours et programmés.

Par ailleurs, une politique de développement des compétences du personnel est mise en place selon un plan de formation présenté et validé en comité technique (CT). Une politique d'accompagnement et de

[13] Ce portail est géré par le ministère de la culture. Destiné aux étudiants, il permet de consulter les notes, de correspondre avec les enseignants, de consulter le programme pédagogique, de modifier les coordonnées personnelles (mail, téléphone, etc.)

formation des personnels administratifs et enseignants, de tous statuts et catégories, est mise en œuvre et permet de soutenir l'évolution des parcours professionnels et l'exercice des missions.

Sur le plan financier, le contrôle interne budgétaire est mis en place (GBCP) et le dialogue de gestion a également été réalisé entre le ministère de tutelle et l'établissement. Dans un souci de dialogue avéré, il a été signalé que pour la première fois un dialogue de gestion a été instauré entre l'ordonnateur et les équipes enseignantes en ce qui concerne à la fois le domaine des formations et celui de la recherche. On ne peut que saluer cette initiative qui participe à l'adhésion des communautés sur le plan des responsabilités financières.

**Le comité recommande que l'établissement s'inscrive dans une démarche de diversification de ses ressources financières, en activant en particulier une politique volontariste de perception de la taxe d'apprentissage qui reste à ce jour très faible au regard des potentiels.** Les modalités de collecte du « solde de la taxe d'apprentissage » destiné au financement des formations initiales ont été définies dans le cadre de la loi du 5 septembre 2018, portant création d'une contribution unique à la formation professionnelle et à l'alternance.

Par ailleurs, le projet de contractualisation étant prêt mais à ce jour non signé, on ne peut qu'encourager des échanges rapides entre l'établissement et sa tutelle pour finaliser le projet.

Bien que l'établissement connaisse bien l'état de son bâti et du non-bâti, le point épineux semble être la question immobilière. Le sanatorium de Sabourin a été entièrement réhabilité et transformé en école entre 2013 et 2015. Cependant dès l'installation dans les nouveaux locaux, des adaptations ont dû être réalisées pour permettre une meilleure mise en œuvre de la pédagogie, mais aussi pour garantir des conditions de travail convenables aux différents acteurs. En revanche, la configuration des espaces physiques semble poser problème du fait d'une mauvaise ventilation. Le comité regrette qu'un si bel espace ne puisse être utilisé pleinement. A ce jour, l'établissement ne semble pas répondre totalement aux impératifs et obligations réglementaires en matière d'hygiène, du fait de graves désordres sur le bâtiment (odeurs, ventilation, etc.).

Au-delà, le projet immobilier travaille sur la restructuration de locaux pour les enseignants chercheurs et des doctorants à venir. Les capacités d'accueil du bâtiment sont proches de la saturation. Il est envisagé de créer de nouveaux locaux en particulier pour la restauration.

Il faut rappeler que la restauration occupe les espaces initialement dévolus à la recherche. Le problème immobilier est donc commun en quelque sorte à ces deux fonctions. Or, compte tenu de la garantie décennale qui arrivera à échéance à la fin des prochaines cinq années, la mise en travaux de l'espace de la médiathèque reste une priorité absolue. Le projet de bâtiment de restauration, qui fait l'objet de discussions avec le Crous (centre régional des œuvres universitaires et scolaires), n'en est qu'à un stade préliminaire.

Il est indiqué que le fonds de roulement sera investi au profit de ces nouveaux espaces. **Le comité invite l'établissement à s'inscrire dans la clause du bilan intermédiaire et de la réaffectation des fonds du contrat de plan Etat-Région (CPER), à mettre en place un plan de stratégie immobilière (SPSI) et un programme pluriannuel d'investissement (PPI) afin de se donner les moyens et les leviers d'action adéquats à la bonne réalisation des investissements immobiliers qui le concernent.**

La prise en compte de la problématique de la question écologique est à saluer. Des actions volontaristes se sont mises rapidement en place. Ainsi l'opération « zéro plastique » [14] vient d'être lancée récemment et est à saluer.

[14] Guide de l'étudiant 2019/2020. Le Conseil d'administration a délibéré et approuvé, le 10 juillet 2019, la mise en place des moyens nécessaires à la proscription des plastiques à usage unique au sein de l'école, dès la rentrée 2019/2020.

# La recherche

## 1 / Dans l'attente de la reconnaissance d'une « unité de recherche », le groupe de recherche en formation « Ressources », en quête d'habilitation

Le projet d'établissement montre un soutien appuyé à la politique de recherche. L'EnsaCF s'est, en ce sens, dotée d'instances spécifiques de gouvernance du domaine de la recherche, qui, s'il reste présenté comme un service parmi d'autres, a gagné en visibilité. Les moyens financiers alloués à la recherche sont conséquents au regard de la taille de l'équipe de recherche, constituée de 37 membres (dont 17 permanents et 10 titulaires d'un doctorat) pour le moment, susceptible de croître jusque 47 membres.

Le groupe de Recherche en Formation (GRF), soutenu par le ministère de la culture depuis 2015, permet de redonner un cadre structuré à la recherche qui manquait depuis 2007 (année de transfert à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris la Villette (EnsaPLV) du laboratoire Gerphau – Groupe d'études de recherches – philosophie, architecture, urbain, équipe d'accueil – EA 7486).

Le GRF n'étant qu'une configuration provisoire, et les équipes d'accueil (EA) étant vouées à la disparition, deux possibilités s'offrent à « Ressources » pour le futur : devenir unité de recherche universitaire, ou intégrer une unité mixte de recherche (UMR) de l'université. Le comité comprend que le choix se porte vers la première solution, ce qui semble renforcer le point déjà soulevé plus haut quant à la superposition souhaitée entre périmètre de la recherche et périmètre de la formation. Dans un cadre universitaire élargi, l'équipe de recherche pourrait bénéficier davantage de l'expérience d'une équipe de chercheurs déjà constituée et expérimentée, fonctionner dans une plus grande interaction avec d'autres chercheurs et tirer profit d'échanges méthodologiques et thématiques avec d'autres disciplines.

Le GRF, en attente d'une habilitation scientifique, est censé organiser ses thématiques de recherche dans la meilleure cohérence possible avec les orientions générales de l'établissement : le territoire géographique (Massif Central), les ruralités, les marges…

L'équipe de recherche, dont le projet scientifique est en même temps soumis à évaluation par le Hcéres, demandera une reconnaissance institutionnelle de l'Université Clermont Auvergne & Associés, à laquelle fera suite une demande d'intégration à l'École doctorale des Lettres, sciences humaines et sociales, suivie d'une demande de délivrance du doctorat en architecture.

La place occupée par le GRF est à rendre plus lisible, aussi bien dans l'organigramme de l'école, où il n'apparait pas, que dans la gestion budgétaire, confondue avec celle de l'école. Ce mode de fonctionnement présente des avantages et des inconvénients, il va dans le sens d'une association plus grande de la recherche et de la pédagogie mais implique peu les chercheurs dans la gestion des ressources.

Cette non-dissociation entre l'activité de recherche et l'offre de formation se remarque aussi dans le fait que le site du GRF sera hébergé par le futur site Internet de l'école, pour le moment inaccessible car en cours de réfection. Ce lien serait peut-être à repenser afin que la recherche gagne en visibilité en tant qu'activité autonome, pouvant se développer de façon distincte mais coordonnée avec l'offre de formation.

L'absence de locaux dédiés à la recherche, fruit d'une contingence relative au nouveau bâtiment et pas à un manque de volonté, dessert nécessairement la recherche, d'autant plus que les enseignants ne disposent que de bureaux collectifs. La montée en puissance de la recherche obligera nécessairement une politique d'accompagnement spécifique des chercheurs dans leur production scientifique.

La production scientifique de l'équipe ne peut guère être prise en considération, les seuls éléments connus étant ceux figurant dans la brochure « Ressources » remise au Hcéres au cours de la visite.

Actuellement, les doctorants de l'EnsaCF sont accueillis au titre de trois thématiques du doctorat, créées par l'École doctorale à la rentrée universitaire 2018-2019, et qui correspondent à des extensions de spécialités disciplinaires existantes :

- au titre du diplôme Histoire et civilisations :
  - « Histoire et archéologie des mondes anciens et médiévaux, de l'art », création de la version de diplôme de doctorat en histoire de l'art : histoire de l'architecture ;
  - « Histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain, de l'art », création de la version de diplôme de doctorat en histoire de l'art : histoire de l'architecture ;
- à l'intérieur du diplôme

- « Aménagement de l'espace, urbanisme », création de la version de diplôme de doctorat en aménagement de l'espace, urbanisme : architecture[15]

Cette volonté affichée de l'EnsaCF de développer une politique doctorale durable devra s'appuyer sur le recrutement d'enseignants HDR. Jusqu'à présent, les doctorants se trouvent dans une situation peu encourageante. Leur inscription dans d'autres disciplines (histoire et civilisations et aménagement de l'espace, urbanisme) et un rôle restreint de co-encadrement de la part des enseignants de l'EnsaCF plutôt qu'une véritable codirection, ne constituent pas la meilleure solution pour la préparation d'un doctorat en architecture. Toutefois, des doctorants sont inscrits sous la direction du seul HDR recruté à titre auxiliaire par l'école. Titulaire au Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) de Cluny, cet enseignant-chercheur est rémunéré sur le budget de l'école, au prorata du service fait. Le comité considère qu'il s'agit d'un expédient, dans l'attente du recrutement indispensable d'enseignants-chercheurs titulaires d'une HDR.

**Le comité encourage l'EnsaCF à maintenir et clarifier sa politique affichée en matière de décharges d'enseignement pour les enseignants titulaires d'un doctorat préparant l'HDR**. Des décharges d'enseignement pour activités de recherche sont prévues par le nouveau statut d'enseignant-chercheur des Ensa, créé par les décrets de février 2018. La CR est censée répartir entre les enseignants-chercheurs les heures attribuées par la tutelle en ETP (équivalent temps plein). Les règles d'attribution font l'objet de recommandations de la part du Cnecea. Il est à noter que les décharges d'enseignement sont censées bénéficier en priorité aux chercheurs titulaires du doctorat et de l'HDR au profit de leurs activités de recherche, et ne devraient pas être assimilées aux congés pour études auxquels peuvent prétendre les enseignants désireux de préparer le doctorat ou l'HMONP.

À signaler que, malgré l'absence d'une convention doctorale (pas encore signée), l'EnsaCF organise d'ores et déjà régulièrement une « Nuit doctorale »[16].

# La réussite des étudiants

## 1 / Une dynamique associative et un parcours des étudiants à valoriser

Une grande attention est portée à la qualité de la vie étudiante. L'échelle de l'établissement permettant une écoute active et une réactivité immédiate, des actions ont été engagées pour équilibrer la charge de travail, et réduire le stress induit pour les étudiants. C'est à ce titre qu'a été mise en place une semaine de coupure aux vacances de la Toussaint.

Il est fait un grand recours au monitorat. Au regard du nombre élevé de boursiers cela peut créer une belle dynamique collective. Cependant une attention devrait être portée à un plan de formation spécifique, en particulier sur les situations à risques.

Les entretiens lors de la visite ont mis en lumière une augmentation du nombre d'années de césure ainsi qu'un lien possible entre mobilité et année de césure. Le suivi de cohorte *in itinere* pourrait être renforcé, afin notamment de questionner les raisons qui amènent, semble-t-il, de plus en plus d'étudiants ayant effectué une mobilité (de six mois, en principe) à faire le choix d'une année de césure.

L'EnsaCF effectue un suivi de l'insertion des anciens étudiants et a initié un questionnement sur les débouchés ainsi que sur l'évolution du contexte professionnel de l'architecture. Elle a notamment organisé la table ronde « Les métiers de l'architecte » durant laquelle d'anciens étudiants diplômés de l'EnsaCF mais n'exerçant pas comme architectes sont venus présenter leur parcours et ont mis en lumière la pertinence et l'utilité de la formation dans des métiers connexes, que parfois les actuels étudiants ne soupçonnent pas.

Les associations étudiantes – très dynamiques – touchent des domaines larges tels que l'écologie, l'entreprenariat étudiant, l'insertion professionnelle, le sport, la vie dans l'école.
Elles bénéficient du soutien de l'administration et du corps enseignant dans sa majorité, ainsi que d'aides financières[17], humaines et matérielles jugées satisfaisantes.

[15] RAE, p. 12 et livret édité par l'école, p. 41-42.
[16] RAE, p. 40. Le 21 mai 2019 a été organisée, au sein de l'établissement, la première soirée dédiée à la recherche : « la Nuit doctorale ». Cette soirée était destinée en priorité aux étudiants, enseignants et administratifs de l'école mais elle était aussi ouverte aux partenaires du site clermontois qui ont été officiellement invités. Cette première rencontre visait à révéler, de manière informelle, les travaux et les programmes de recherche sur lesquels les membres de « Ressources » sont engagés et à faire découvrir les diverses manières dont les recherches sont abordées au sein de l'école, notamment celles en lien avec les pratiques professionnelles de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage.
[17] Dotation de 1500€ par association, plus des subventions exceptionnelles majoritairement validées par le CA.

L'ambiance de l'école, unanimement qualifiée de « familiale », facilite grandement les échanges et la mise en place de projets, mais l'augmentation des effectifs incite au développement d'outils de planification et de suivi (schéma directeur de la vie étudiante, enquêtes systématisées). L'EnsaCF gagnera à poursuivre cet engagement.

## 2 / Une intégration croissante des étudiants aux nouvelles instances de l'école

Bien que l'organigramme soit constitué sur le plan administratif, on ne peut qu'inviter l'établissement à rendre plus lisible les nouvelles instances dans la présentation de l'école. Effectivement, les évolutions de la gouvernance (CA, CPS, CFVE, CR) font apparaître de nouvelles responsabilités qu'il serait important d'afficher dans un organigramme élargi. Les nouvelles dispositions facilitent l'intégration des étudiants aux instances de pilotage de l'école en les faisant participer aux différents conseils. Au sein du CA, trois étudiants sont élus, ce collège sera renouvelé tous les deux ans et quelques étudiants participent avec voix délibérative au CPS ainsi qu'à divers groupes de travail associés. L'assiduité des étudiants au CA, à la CPR et à la CFVE – tout particulièrement sur la dernière année observée – atteste de leur participation croissante[18]. **Un tableau de suivi spécifique des propositions étudiantes sous forme d'un suivi des objectifs fixés pourrait être proposé**.

Les monitorats, nombreux et divers[19], sont des opportunités financières et pédagogiques bénéfiques pour les étudiants et l'établissement. Ils complètent des aides financières aux étudiants conséquentes (taux de boursiers sur critères sociaux élevé[20], fonds d'aide Madeleine Simonet[21], aides aux frais scolaires et déplacements).
Du point de vue de la formation, il resterait à inscrire ces engagements dans le programme de formation et à construire un dispositif formel qui permette la reconnaissance, via l'attribution de crédits ECTS ou de points de bonification, de l'engagement des étudiants dans la vie citoyenne de l'établissement. Par ailleurs un dispositif d'aménagement d'études (AEEA) devrait pouvoir être également proposé largement.

Le recours à des services civiques pourrait sans aucun doute être développé sur des thématiques spécifiques (par exemple en lien avec les nouveaux outils numériques).

**Le comité recommande une attention particulière et un ajustement urgent en ce qui concerne l'équilibre entre heures d'enseignement et charge de travail. En effet, une charge de travail et un stress importants[22] identifiés persistent, particulièrement à la charge de certains semestres.**

# La valorisation et la culture scientifique

## 1 / Une volonté d'améliorer la valorisation des résultats de la recherche mais des moyens encore insuffisants

L'EnsaCF entreprend plutôt une action de collecte, de mise en forme et de diffusion de la culture architecturale que de valorisation. En conséquence, la valorisation des travaux menés concerne principalement les travaux de recherche des EC et plus spécifiquement du GRF « Ressources » et ceux menés par les étudiants au cours de leur cursus. De ce fait, l'établissement met à leur disposition des moyens[23] (aide à la publication, aide à l'organisation de colloques, revue *Philotope*, journées d'études, workshops, séminaires, conférences, la lettre d'information) et des programmes engagés avec le monde des décideurs politiques locaux (le projet « POPSU métropole ») et avec les acteurs socio-économiques (activités menées au sein de la chaire « habitat du futur »).

**Le comité constate la volonté de l'école d'améliorer les résultats actuellement encore insuffisants de la valorisation de la recherche, mais les moyens qui y sont consacrés semblent faibles au regard de l'enjeu. Pour ce faire, le comité encourage le rapprochement de l'EnsaCF, dans le cadre de l'UC2A, de la Société d'Accélération du Transfert de Technologie (Satt) Grand centre qui deviendra la nouvelle SAS « Clermont**

[18] Présences des représentants étudiants observées à la lecture des comptes rendus des commissions.
[19] Monitorat pédagogique : 1607h ; Monitorat atelier et informatique : 500h ; Aide au handicap : 250h (RAE, p. 54).
[20] 34,6% pour 2016-2017, 40,4 % pour 2017-2018, 40,8% pour 2018-2019 (RAE, p. 54).
[21] Aide à 56 étudiants en situation très difficile en 2019, 69 en 2017, 49 en 2018 (RAE, p. 54).
[22] Enquête sur la santé étudiante de 2017 ; Entretiens Hcéres de novembre 2019.
[23] RAE, p. 60.

**Auvergne Innovation »[24] . Le comité recommande également qu'un effort d'information soit mis en place, pour la communication et le suivi de toutes les activités à partir d'une base de données centralisée.**

Pour appuyer le développement de la recherche et de sa valorisation, la direction a recruté, depuis juillet 2019, une chargée de mission pour le développement et la valorisation scientifique de la recherche. Son rôle sera de compléter et de coordonner le travail entre le laboratoire de recherche et les autres entités du territoire afin d'aboutir à un travail de recherche massifié, une diffusion scientifique et une veille sur les sujets portés par l'école. **Le comité recommande de poursuivre ce développement en incitant le GRF à se rapprocher de plus en plus des thématiques portées par l'école afin de converger vers son projet scientifique et de le transformer en actions scientifiques articulées et valorisées.**

## 2 / La diffusion, l'enrichissement du patrimoine et le développement de la culture scientifique et technique ; des actions encore peu développées et coordonnées mais en voie d'amélioration

L'école cherche à valoriser tant les productions scientifiques des enseignants que la production pédagogique à travers la valorisation des productions des étudiants. Plusieurs axes de valorisation sont d'ores et déjà bien identifiés et exploités par l'école, tandis que d'autres sont à développer, soit parce qu'ils ne sont pas suffisamment coordonnés pour être bien visibles, soit parce qu'ils sont encore trop implicites.

Parmi les axes de valorisation explicites, bien identifiés et d'ores et déjà exploités par l'école, on trouve :
— la réalisation d'expositions, ce qui permet de valoriser tant les travaux des étudiants que les interactions entre milieu professionnel et milieu de la formation ;
— l'organisation de conférences et colloques, ainsi que la publication d'ouvrages, ce qui contribue à la valorisation des travaux de recherche de l'équipe ;
— le développement de la culture scientifique et technique via la participation (même si souvent adossée à la participation volontaire des enseignants) à des manifestations en lien avec le monde professionnel, telles que le Prix Régional construction bois ou Microarchitectures ;
— la publication pérenne et de longue date (depuis 18 ans) de la revue Philotope ;
— la publication annuelle des travaux de diplôme des trois masters ;
— une collaboration régulière avec des écoles primaires, dans le cadre de projets faisant intervenir les étudiants auprès des enfants (Explorer la Ville ; À l'école des Cabanes ; Résidence de sensibilisation à l'architecture, à la ville et au paysage auprès du jeune public ; Microarchitectures ; Festival du court métrage) avec un effet indirect de diffusion de la culture architecturale auprès du grand public et notamment auprès des plus jeunes et une action d'enracinement fort de l'école au sein du territoire.

D'autres efforts de valorisation sont à consolider, notamment :
— le fait que bon nombre d'enseignants de l'école soient aussi des praticiens permettrait, par le biais de leurs interventions sur le terrain tant auprès du grand public que des collectivités et du monde professionnel, une forme de diffusion de la culture scientifique et technique. Cette diffusion, pour le moment « passive », pourrait être davantage mise en avant, telle un effet attendu de ce lien avec le monde professionnel ;
— la visibilité des publications des travaux de recherche de l'équipe au sein des locaux de l'école pourrait être accentuée via une exposition correcte dans une vitrine dans le centre de documentation ;
— la lettre d'information bimensuelle « Lettre d'information de Ressources » (L.I.R.) et la lettre hebdomadaire « Ressource info au fil de l'eau » sont des outils potentiels de diffusion et de valorisation des activités de l'école. Pour l'instant leur portée est plutôt orientée vers l'information interne (aussi bien des manifestations extérieures qu'intérieures à l'école) et ne dépasse pas les murs de l'EnsaCF ;
— le comité a remarqué que les modalités de fonctionnement de l'école incitent les étudiants à utiliser de façon autonome (même si encadrés) le « pôle numérique », le « pôle expérimentation »ainsi que le matériel audiovisuel (mis à disposition gracieusement, avec une participation possible de la part de l'école pour l'achat des matériaux), ce qui promeut, un peu « implicitement », le développement de leurs aptitudes manuelles à l'occasion de la construction de maquettes. Cette aptitude est aussi développée par le biais de la production interne de nombreux prototypes (souvent de mobilier). Il s'agit là d'un levier indirect de développement de la culture technique, qui pourrait être mieux mis en valeur.

Enfin, le comité a repéré des axes de valorisation implicites, que l'école pourrait profitablement développer :
— l'indexation des travaux personnels de fin d'études (TPFE) dans le Sudoc (en plus d'ArchiRès), qui rejoindrait celle des titres des publications du centre de documentation, même en étant conscient du travail

[24] RAE, p. 61.

que cela représente (mais qui pourrait s'appliquer à partir du présent sans nécessairement s'appliquer de façon rétroactive aux travaux anciens) permettrait leur très large diffusion ;

— le dépôt systématique des productions de recherche des enseignants sous HAL est à encourager et coordonner pour assurer leur diffusion officielle hors les murs de l'école ;

— les nombreux partenariats avec les collectivités territoriales assurent indirectement la promotion de la culture scientifique et technique développée à l'école. Ce biais de valorisation, pour le moment passive, est à prendre en considération pour permettre une bascule vers une diffusion proactive ;

— au sein des locaux de l'école, le hall d'entrée ainsi que la salle d'exposition qui le jouxte pourraient être mieux valorisés en tant que lieu de visibilité des diverses productions de l'école.

En conclusion, des efforts entrepris pour valoriser la recherche, diffuser la culture scientifique et développer la culture architecturale sont visibles. La valorisation des productions de l'école pourrait aussi renforcer le lien entre la pédagogie et la recherche et pourrait devenir un levier déterminant pour la construction de partenariats avec d'autres établissements. En supplément de la structuration des efforts de valorisation et de développement des axes implicites suscités, l'école pourrait œuvrer afin d'élargir ses modes de diffusion en participant notamment à des manifestations nationales, comme par exemple les journées du patrimoine.

# Les politiques européenne et internationale

## La politique d'internationalisation en matière de recherche et d'enseignement supérieur : des actions foisonnantes mais fragiles et peu partagées

Au cours de la période de référence, l'établissement a consolidé son service Relations Internationales (RI) par le recrutement d'une chargée de mission trilingue et la nomination, en 2019, d'un référent RI à la CFVE. Cette nouvelle gouvernance est accompagnée d'une commission opérationnelle[25] formée de 5 personnes nommées sur la base du volontariat. **Le comité estime nécessaire d'élaborer un programme de travail explicitant les actions opérationnelles qu'entreprend cette commission et encourage l'établissement à mieux préciser le rôle et le périmètre de missions du référent afin d'assurer une meilleure lisibilité et transversalité au sein de toute la communauté de l'école.**

La politique RI formalisée en 2019 avec la nouvelle direction est intégrée au service de la direction des études et RI. Elle associe CFVE, CR, la commission RI et voyages et est orientée autour de trois volets :

1- recenser les partenariats et les conventions (actives ou dormantes) ;
2- consolider et partager les anciennes conventions pérennes dans l'objectif de les partager au sein de toute la communauté de l'EnsaCF ;
3- créer de nouvelles structurations au sein des réseaux (l'exemple du Réseau International des Villes Michelin qui a permis d'initier des nouveaux partenariats avec l'Université de Salford-Manchester, Norman (USA)) et ceci conformément à son projet scientifique.

Le comité considère que les grandes orientations de cette politique et leurs relations avec les domaines d'étude et de recherche de l'école sont surtout envisagées pour le futur projet d'établissement et semblent être modestement mobilisées au cours de la période de référence.

**De ce fait, le comité encourage l'établissement à rationaliser ses actions diverses et foisonnantes et lui recommande de consolider ses partenariats internationaux pédagogiques et de mobilités en fonction de leur conformité et convergence avec son projet scientifique et les thématiques stabilisées.**

Bien que l'EnsaCF maintienne des actions à l'international qui visent la coopération thématique sur l'étude du patrimoine bâti européen (programme d'échange « Iacobus »[26]), la coopération géographique avec des partenaires ayant des questionnements similaires (Massif central, ruralités, ... *Centri Minori* en Italie) et la coopération stratégique locale (avec l'UC2A ou avec le réseau des Villes Michelin), ces partenariats relèvent majoritairement d'initiatives personnelles et sont peu ou pas partagés au sein de la communauté. **Le comité**

[25] RAE, p.26.

[26] Programme IACOBUS, co-organisé par trois écoles européennes, l'Ensa Clermont-Ferrand, *l'Ostbayerische Technische Hochschule* (O.T.H) de Regensburg (Alle- magne), *l'Escola Técnica Superior de Arquitectura de l'Universidade da Coruña* (Espagne), auxquelles s'est associée plus récemment l'Ensa Lyon.
Voir : http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/IMG/pdf/ensan_puca_bag_v2_bd.pdf

**encourage l'établissement à poursuivre son recensement et l'institutionnalisation des différents partenariats et lui recommande de se fixer une vraie stratégie de communication et de partage en interne.**

Bien que les étudiants en mobilité sortante bénéficient d'un accompagnement personnalisé du service RI et de dispositifs de préparation (cours de langues étrangères, dossiers de demande de mobilité, dispositifs de bourse mis à dispositions des étudiants...), la valorisation de la mobilité n'est à ce jour pas affichée de façon claire et précise avec la délivrance des crédits ECTS associés.

# PARTIE B : LA FORMATION

# Le positionnement institutionnel de l'offre de formation

L'établissement revendique un rôle de premier plan dans la constitution de partenariats et dans la production de connaissances et de projets sur l'ensemble de son territoire d'appartenance, le Massif central.
Cependant, en tant qu'établissement national, sa vocation régionale ne limite en aucune manière sa mission publique principale qui est de former des architectes aptes à exercer leur profession en tout lieu.
Le RAE donne peu d'indications sur la période écoulée, il s'agit davantage d'une vision prospective.

## La formation face à l'évolution des métiers de l'architecture

Les formations de l'EnsaCF, diplôme d'études en architecture, diplôme d'État d'architecte, parcours du Master Stratam (Stratégie d'aménagement des villes petites et moyennes et leurs territoires), sont inscrites au répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) et font chacune l'objet d'une annexe descriptive au diplôme.

Des efforts certains sont déployés pour croiser le projet d'établissement et les formations sur des thèmes communs, et une attention particulière est apportée à l'ancrage territorial local.

L'EnsaCF effectue un suivi sur l'insertion des anciens étudiants et a initié un questionnement sur les débouchés et l'évolution du contexte professionnel de l'architecture. Elle a notamment organisé la table ronde « Les métiers de l'architecte » durant laquelle d'anciens étudiants diplômés de l'EnsaCF mais n'exerçant pas comme architectes sont venus présenter leur parcours et ont mis en lumière la pertinence et l'utilité de la formation dans des métiers connexes, parfois insoupçonnés par les actuels étudiants.

Les entretiens lors de la visite ont mis en lumière une augmentation du nombre d'années de césure ainsi qu'un possible lien entre mobilité et année de césure. Le suivi de cohorte in itinere pourrait être renforcé, afin notamment de questionner les raisons qui amènent, semble-t-il, de plus en plus d'étudiants ayant effectué une mobilité à faire le choix d'une année de césure.

Le comité encourage l'établissement à poursuivre et achever le travail de cartographie des enseignements pour la période à venir. Ces travaux gagneraient à s'accompagner d'une politique de communication vers l'extérieur permettant une meilleure visibilité de l'offre, notamment à l'international.

# La gouvernance et le pilotage de l'offre de formation

## 1 / L'élaboration et la conduite de l'offre de formation prises en charge par les nouvelles instances

Le CPS se décompose en CFVE (Commission des formations et de la vie étudiante), et CR (commission recherche) et ces deux commissions se sont dotées d'un règlement intérieur commun.

Les différentes unités de formation (par cycles, semestres et thèmes d'études) partagent les orientations stratégiques de l'établissement. L'organisation de la formation s'est clarifiée, ce qui a aidé pour l'adhésion de tous les acteurs au projet stratégique de formation.
L'enseignement affirme un double caractère universitaire et professionnalisant. Le projet a été partagé auprès des différents acteurs régulièrement tant au sein des instances CPS et CA qu'en assemblée générale (étudiants, enseignants, administratifs) lors de la prise de fonction du nouveau directeur.

## 2 / L'indispensable amélioration des modalités d'évaluation

Le pilotage est assuré par des moyens administratifs et pédagogiques jugés suffisants par la direction pour permettre à l'établissement de remplir à bien sa mission. Toutefois, le nombre d'étudiants tendant à augmenter (50 étudiants supplémentaires depuis la dernière évaluation Hcéres), les nouveaux locaux auront bientôt atteint les limites de leurs capacités.
Le pilotage pédagogique est assuré par la CFVE et l'arrivée récente de la directrice des études permet d'afficher un travail de co-construction mais qui demande à faire ses preuves, en particulier pour permettre

aux enseignants non élus d'adhérer pleinement à la vie pédagogique. Un séminaire accueillant l'ensemble du corps enseignant vient d'être mis en place et devra être poursuivi régulièrement.

Cependant, les fiches éditées sur la plateforme Taïga [27] sont très inégalement remplies. **Le comité recommande qu'un travail de mise à niveau soit fait pour permettre une mise à jour en temps réel en particulier pour ce qui concerne les modalités d'évaluation qui doivent être impérativement renseignées.**

**S'agissant en particulier des différentes évaluations des étudiants par les enseignants, le comité recommande la bonne mise en conformité du règlement pour éviter les possibles recours à terme.**

L'EnsaCF est dotée d'un dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants. Toutefois, ces derniers ne se saisissent pas suffisamment de cet outil. Cela tient au fait que les précédentes synthèses n'ont pas fait l'objet de débat ni de réflexion partagée entre l'institution et ses étudiants. Les résultats n'ont pas été analysés par manque de moyens humains et par manque de représentativité suffisante.

Enfin, l'organisation des emplois du temps reste encore à affiner.

# La recherche et la formation

## 1 / Des efforts entrepris vers une politique de formation initiale et continue bien structurée

Comme évoqué plus haut, les formations de l'EnsaCF, sont inscrites au répertoire national de la certification professionnelle et font chacune l'objet d'une annexe descriptive au diplôme.

Des efforts certains sont déployés pour croiser le projet d'établissement et les formations sur des thèmes communs, et une attention particulière est apportée à l'ancrage territorial local. Les « cinq points » qui définissent le projet d'établissement (Massif central, ruralités, marges, pensée transcalaire, expérimentation) se retrouvent respectivement, bien que déclinés sous d'autres vocables, dans les thèmes et domaines d'études des deux premiers cycles de la formation.

De même, des efforts de structuration et de lisibilité des contenus pédagogiques ont été entrepris, notamment via la construction d'un outil particulièrement parlant, constitué de graphiques/schémas, appelé « cartographie des enseignements »[28], qui met en lumière les liens entre projet d'établissement et formation, l'acquisition progressive de savoirs et compétences pour les étudiants ainsi que les liens entre contenus et objectifs des différents enseignements.

La nouvelle maquette de formation, dont l'élaboration a duré deux ans, est dans sa deuxième rentrée. De plus, l'année de sa mise en œuvre s'est superposée au renouvellement de l'équipe de direction (qui comprend aussi la direction des études), ce qui rend particulièrement complexe, de sa part, l'identification et la correction d'éventuels dysfonctionnements.

La formation se structure en un cycle de niveau licence (préparant au DEEA : diplôme d'études en architecture), suivi par une formation de niveau master (préparant au DEA : diplôme d'Etat d'architecte).

Le 1er cycle est organisé par thèmes et les semestres par approche d'échelles successives :
- 1ère année : Espace
- 2ème année : Lieu
- 3ème année : Milieu

Les champs disciplinaires ont été répartis entre les différents semestres du cycle licence.

Le 2ème cycle est articulé en trois domaines d'études :
- ETEH : Écoconstruction des Territoires et des Espaces Habités ;
- EVAN : Entre ville, architecture et nature ;
- Metaphaur : Mémoire et techniques de l'architecture et du patrimoine habité urbain et rural.

[27] Voir supra note 9, p. 11.
[28] Document remis au comité du Hcéres au cours de la visite et encore en cours d'élaboration.

À la lecture de la maquette et au terme de divers entretiens lors de la visite de l'EnsaCF, trois points de vigilance apparaissent :

- un déséquilibre entre les semestres (les semestres 5 et 8 étant extrêmement chargés en nombre d'heures de cours et en rendus) ;
- une importance toute relative du tronc commun entre les trois thèmes du cycle II (seulement sur le semestre 7), ce qui a comme impact une certaine « étanchéité » des domaines d'études et complexifie le processus d'identification et de résolution des difficultés, des problèmes et des situations de fragilité ;
- le processus d'attribution des choix d'études n'est pas transparent pour les étudiants.

En ce qui concerne la formation continue, l'EnsaCF se positionne clairement, jusqu'au niveau master, dans le seul cadre de la formation initiale[29] et les seules références entendues lors des entretiens sont à des validations d'acquis d'expérience (VAE). Toutefois, en raison des changements récents des cadres normatifs et règlementaires en ce qui concerne la formation continue des architectes, l'EnsaCF est devenue, en 2019, membre du réseau REF'CA - réseau national relatif à la formation continue des architectes – dans le but de pouvoir valoriser la formation HMONP et de proposer ainsi quelques modules de formation continue en partenariat avec des organismes professionnels[30].

Le comité a trouvé difficile l'accès au syllabus des cours, et s'interroge sur son accessibilité pour les étudiants.
Il rappelle cette fonction essentielle des fiches d'enseignement dans la définition de l'offre d'enseignement : la contribution de chaque enseignant doit apparaître aussi clairement que possible, selon son intitulé, ses objectifs, son contenu, sa méthode, ses modalités d'évaluation.
De manière générale, le comité souligne l'importance de décrire les modalités d'évaluation ainsi que les modalités de la pédagogie de l'expérimentation[31], ce concept d'expérimentation n'ayant pas été vraiment justifié ni éclairci.

## 2 / Un lien entre recherche et formation souhaité par l'établissement, à consolider

En matière de recherche, la période de référence a été marquée par la labellisation du groupe de recherche en formation « Ressources », en 2015 sur deux thématiques : les marges de l'architecture et l'architecture des marges. Nombreux sont les enseignants chercheurs y compris ceux à visée plus opérationnelle et praticiens qui sont impliqués. Des enseignants sont également investis dans le réseau « Philosophie Architecture Urbain » (PhiLAU), dans le réseau « Espace rural et projet spatial » (ERPS) et dans le réseau scientifique thématique (RST) « Architecture Patrimoine et Création » habilités par le Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère (BRAUP).
Parallèlement, les trois domaines d'études ETEH, EVAN, Metaphaur ont visiblement été clarifiés et construisent désormais des compétences spécifiques qui pourraient être développées au niveau de la recherche. A la lecture du RAE, les questions respectivement de la transition écologique, de la régénération des territoires et des héritages régionaux ne sauraient être traitées séparément les unes des autres.
**Le comité pense que l'absence de recul sur cette construction et sur les conséquences de ces rapprochements obligera l'établissement à avoir un point de vigilance à moyen terme pour construire un réel dispositif transversal, et transparent pour les domaines d'étude. Il prend acte cependant du fait que les thématiques des trois DE ont vocation à traverser l'ensemble du cursus d'enseignement.**

En tout état de cause, le lien recherche / enseignement est affiché très fortement.

Le RAE définit trois axes : l'enseignement pour la recherche, l'enseignement à la recherche et l'enseignement par la recherche :

- l'enseignement pour la recherche s'initie dès le cycle de niveau licence et se veut être l'acquisition des outils et de méthodes scientifiques. L'accueil des étudiants en médiathèque en début d'année de ce cycle permet de diffuser aux étudiants des compétences informationnelles et documentaires. Cela pourrait cependant être plus clairement affiché comme tel ;
- l'enseignement à la recherche est annoncé dans le cadre du mémoire de 2ème cycle. L'école organise des journées inter DE, pour les étudiants qui souhaitent préparer le DEA avec mention recherche ;

[29] RAE, p. 76.
[30] RAE, p. 76.
[31] Il en est fait mention à maintes reprises dans le RAE – chapitre dédié en page 12.

- enfin l'enseignement par la recherche se caractérise par l'utilisation des résultats de recherche produits par les enseignants et est mobilisé plus particulièrement dans les séminaires et les unités de troncs communs.

Des actions ponctuelles qui donnent de la lisibilité à cet engagement sont à noter [32]:
- le dépôt des productions scientifiques au sein du site internet HAL ;
- l'intégration à l'UC2A de l'open Access ;
- la création de la Nuit doctorale ;
- la lettre d'information « Ressources »;
- la mise à jour de la page internet GRF « Ressources ».

La question des alliances et des thématiques semble s'être posée et donne les lignes directrices même si ce travail est encore très récent. Le comité regrette l'absence d'articulation avec les autres écoles d'architecture de la région (Lyon, Grenoble et Saint Etienne) pour étoffer son offre de formation et de recherche. L'EnsaCF s'est cependant rapprochée de l'UC2A et en est devenue membre associé. Elle est également partie prenante des actions de recherche conduites par la Maison des sciences de l'homme de Clermont-Ferrand. L'école s'est également rapprochée depuis 2016 de l'ED LSHS[33] et une convention est en cours de signature afin que les étudiants de l'EnsaCF puissent préparer un doctorat en architecture. Trois versions de diplômes déclinés « architecture » ont été créées en 2019 au sein de l'ED :
- histoire et archéologie des mondes anciens et médiévaux, de l'art ;
- histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain, de l'art ;
- aménagement de l'espace, urbanisme.

Ainsi, le projet stratégique de l'EnsaCF s'inscrit dans les politiques de recherche et de formation de la coordination territoriale. **Le comité ne peut qu'insister sur le développement impératif d'une politique de recrutement, de formation et d'accompagnement des doctorants**.

### 3 / Une médiathèque riche de ses ressources documentaires mais à la disponibilité limitée par les défauts de climatisation de ses locaux

L'EnsaCF énonce sa politique de documentation de manière globale : acquisition/prêt, (15 716 ouvrages, 1 357 TPFE, 1 241 documents audiovisuels et 737 documents cartographiques). L'amplitude d'ouverture se fait du lundi au jeudi de 9 h 00 à 18 h 00 le vendredi de 9 h 00 à 17 h 00, et le nombre d'ETP affecté est de quatre plus des monitorats étudiants. Le service de documentation connaît bien ses ressources documentaires et il s'appuie sur les enseignants et les contenus pédagogiques pour son développement stratégique. Le budget alloué de 30 300 € par an (38 000 € en 2018, lié à l'organisation d'un séminaire et à des acquisitions exceptionnelles) garantit la qualité du service rendu.

Par ailleurs, l'acquisition par les étudiants de compétences informationnelles et documentaires se fait uniquement par la visite des locaux pour les étudiants en 1ère année de 1er cycle en début d'année. Il est regrettable qu'un dispositif de formation ne soit pas mis en place.

**Enfin, la médiathèque est bien inscrite dans le réseau des Ensa et le comité lui recommande de s'ouvrir pleinement aux opportunités du réseau clermontois (université, écoles, etc.).**

## La réussite des étudiants

### 1 / Une politique dynamique d'orientation et d'ouverture ; une volonté d'orientation et d'ouverture à toutes les formations et origines géographiques, qui mérite d'être mieux coordonnée au niveau territorial

L'EnsaCF s'engage davantage dans une volonté d'ouverture de son recrutement, à partir d'une stratégie d'information et de présentation de ses formations auprès de lycées et de lycéens à l'échelle du Massif central. Des forums sont réunis (en milieu scolaire). Des plaquettes synthétiques de présentation des études

[32] RAE, p. 40.
[33] LSHS : école doctorale des lettres, sciences humaines et sociales (ED 370) est l'une des cinq écoles doctorales de l'Université Clermont Auvergne fédérées au sein du Collège des Écoles Doctorales.

sont distribuées aux lycéens, aux enseignants et aux centres de documentation. Les portes ouvertes permettent pendant une journée de présenter le contexte et le contenu des études et d'organiser les rencontres avec les associations étudiantes, les visites des locaux et les expositions. L'EnsaCF a intégré, depuis 2017-2018, le dispositif « égalité des chances en Ensa », en partenariat avec deux lycées (le lycée Pierre-Joël Bonté à Riom et le lycée Jean Zay à Thiers), afin de réaliser une présentation des études et des métiers d'une manière interactive.

L'EnsaCF affiche aussi son engagement pour une démocratisation de l'accession aux études d'architecture. Les candidats sont confrontés de moins en moins aux exigences du livret scolaire en priorisant de plus en plus l'entretien. On note une augmentation du pourcentage de candidats provenant des séries techniques ou technologiques durant les deux dernières années de 9.4 % à 16.54 %, avec une diminution du pourcentage des candidats provenant des filières scientifiques de 61.79% à 46.2%.[34]

**Le comité apprécie la dynamique de travail de l'EnsaCF, produite par sa communauté éducative et administrative autour de sa politique d'orientation et d'ouverture à toutes les formations et origines géographiques, et recommande à l'établissement de mieux coordonner ses relations avec le rectorat et l'ensemble des parties prenantes, en lien avec la coordination territoriale.**

## 2 / Des dispositifs d'aide à la réussite améliorés mais qui demandent à être mieux consolidés et partagés

Le taux de boursiers de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) et fonds Madeleine Simonet a augmenté de 34.6% (2016-2017) à 40.8% (2018-2019). De même, L'EnsaCF a pu diminuer depuis 2016 le coût des études grâce à plusieurs actions :

- soutien matériel (division par deux des facturations de reprographie aux étudiants ; gratuité du voyage de 1ère année du DEEA ; participation des étudiants à d'autres voyages, plafonnée à 140 euros ; prise en charge par l'association étudiante « la Coop » du coût des travaux collectifs) ;
- soutien pédagogique (mise en place de cours de soutien en 1ère année du DEEA (dessin, philosophie)) ; monitorat par des étudiants en niveau supérieur dans chaque atelier de projet depuis la 1ère année du DEEA ; aménagement de l'emploi du temps et rendus différés pour les étudiants salariés ; actions concernant les étudiants sportifs de haut niveau et les étudiants étrangers) ;
- soutien psychologique et de santé (un atelier de relaxation, dispositif d'amélioration du bien-être et un collectif point écoute[35] dont la visibilité reste à améliorer) ;
- un soutien spécifique concernant les étudiants en situation d'handicap (bénéficier d'un tiers temps, actions de monitorat en fonction du handicap).

**Toutefois, et pour parer au risque d'abandon ou de surcharge de travail, le comité recommande d'engager une réflexion avec les étudiants et les jeunes diplômés afin de mettre en œuvre un dispositif de suivi de la scolarité, formalisé et régulier, permettant de remédier aux difficultés rencontrées.**

Le comité a noté le manque de stratégie globale d'évaluation des enseignements avec une diminution et une absence d'exploitation des retours de l'évaluation effectuée par les étudiants de l'établissement depuis 2012-2013.[36]

**De ce fait, le comité encourage l'établissement à faire évoluer son dispositif d'évaluation dans le cadre d'une stratégie globale d'assurance qualité et cela avec le partage par tous les acteurs de l'établissement. Cette évaluation permettra de détecter les difficultés rencontrées par les étudiants et de proposer des dispositifs d'aide pédagogique adéquats.**

## 3 / Une insertion professionnelle bien suivie et des actions à l'entreprenariat à renforcer

L'aide à l'insertion professionnelle est assurée dans le cadre de la formation initiale à travers plusieurs dispositifs pédagogiques (des enseignements spécifiques, projet de mise en place d'un module entreprenariat, immersion par les voyages pédagogiques, introduction progressive à la complexité du métier) portés par des enseignants de profils diversifiés et des rencontres avec des acteurs de terrain (élus, experts, techniciens). Les étudiants diplômés de l'EnsaCF sont suivis via des questionnaires annuellement adressés aux *alumni* et renseignés par des personnels administratifs au sein de l'observatoire des débouchés.

[34] RAE, p. 52.
[35] RAE, p. 54.
[36] RAE, p. 54.

Les données de l'insertion professionnelle sont mises à jour par une enquête effectuée par l'établissement et montrent que 70% des ADE (architectes diplômés d'Etat) sont insérés dans le champ de l'architecture au sortir du diplôme ; ce taux est de l'ordre de 90% au bout d'un an.[37] **Le comité encourage l'établissement à consolider sa politique de suivi de l'insertion professionnelle et à y associer les acteurs socio-économiques.**

**Le comité apprécie, par ailleurs, l'effort engagé par l'établissement afin de promouvoir l'entrepreneuriat étudiant par l'intégration de l'un de ses étudiants dans le dispositif à la rentrée 2019[38]. Il recommande de renforcer ces actions et de profiter de son intégration dans le pôle PEPITE Auvergne.**

# Les politiques européenne et internationale

Au bilan, les actions au cours de la période de référence ont surtout porté sur la consolidation du service relations internationales par le recrutement d'une chargée de mission trilingue et par l'intégration de ce service au sein de la direction des études. Aussi, en 2019, un référent RI a été nommé à la CFVE.

Trois actions sont énoncées comme prioritaires :

- évaluation continue des partenariats historiques ;
- renforcement des échanges stratégiques ;
- prospection de nouveaux partenaires potentiels conformes au projet d'établissement et au projet scientifique.

L'établissement vise trois types de coopération à l'international :

- la coopération thématique, sur l'étude du patrimoine bâti européen, via le programme d'échanges *Iacobus*, qui, depuis 25 ans, met en réseau l'EnsaCF avec la Corogne et Ratisbonne, qui a vocation à donner accès à deux doubles-diplômes (Espagne-France et Allemagne-France) et qui s'ouvre récemment à un quatrième partenaire, Erevan en Arménie ;
- la coopération géographique, avec des partenaires ayant des questionnements similaires (territoire de montagne, ruralités...), en particulier les *Centri Minori* en Italie. Il est annoncé que de nouveaux partenariats sont ouverts avec les pays scandinaves et avec Montréal (Canada) ;
- la coopération stratégique locale avec l'UC2A ou avec le réseau des Villes Michelin ; ce qui a permis d'initier de nouveaux partenariats avec l'Université de Salford-Manchester (Royaume-Uni), et avec l'Université de Norman (Etats-Unis). Une réponse à l'appel d'offre européen *COST Action* avec 9 autres partenaires est annoncé.

Enfin, l'EnsaCF compte développer en 2019 deux partenariats avec la Chine ;

- d'une part avec la province du Sichuan, la Cité de l'Architecture et du Patrimoine, les Petites Cités de Caractère dans la construction d'un projet avec la Chine
- d'autre part un projet de *summer school* à l'initiative de l'Ensa Saint-Etienne et qui rassemble des étudiants, enseignants et chercheurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes et la China Academy of Art (CAA) de Hangzou.[39]

L'établissement souhaite renforcer la mobilité des personnels enseignants et administratifs en bénéficiant des projets de mobilité Erasmus+ (cinq mobilités pour 2019-2020 qui seront utilisés en fonction des besoins pédagogiques)[40].

**Le comité encourage l'établissement dans sa volonté d'accompagner les promotions qui partent en mobilité grâce à un personnel administratif dédié, et cela afin de développer les relations internationales pédagogiques et administratives**.

Le comité considère que les grandes orientations s'articulent assez peu visiblement avec les domaines d'étude et de recherche de l'école et encourage la réalisation d'un travail de convergence entre le projet scientifique et les thématiques stabilisées. **Le comité encourage l'établissement à entamer un vrai travail de cartographie des enseignements en relation avec les *conventions établies avec les partenaires***.

Concernant la mobilité entrante et sortante, le déséquilibre entre le nombre des étudiants sortants (44 en 2018-2019 et 54 en 2019-2020) et celui des entrants (onze en 2018-2019 et sept en 2019-2020) témoigne en partie d'un manque effectif de visibilité internationale.

**Le comité encourage l'établissement à poursuivre son recensement et l'institutionnalisation des différents partenariats et lui recommande de fixer une vraie stratégie de communication et de partage en interne.**

[37] RAE, p. 57.
[38] RAE, p. 56.
[39] RAE, p. 62.
[40] RAE, p. 62.

**Le comité encourage également la mise en place d'outils rigoureux de suivi, autant en termes de stratégie que dans l'analyse des mobilités étudiantes entrantes et sortantes pour développer des alliances.**

L'enseignement des langues n'apparait pas clairement comme un affichage fort du portage de l'international.

La formation n'explicite pas la valeur ajoutée de ses partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers, et la formation ne semble pas préparer particulièrement ses étudiants à l'international.

Même si les étudiants en mobilité entrante bénéficient de dispositifs d'accueil (cours de français pendant deux semaines, weekend de bienvenue, partenariat avec l'association ESN[41], partenariat avec le CROUS, etc.), ils se sentent toutefois marginalisés et mis en concurrence avec les étudiants de l'école. **Le comité recommande à l'établissement de construire pour les entrants un accueil personnalisé (en leur choisissant un étudiant parrain et en proposant un suivi individualisé par les enseignants), afin de faciliter leur intégration et leur réussite**.

Bien que les étudiants en mobilité sortante bénéficient d'un accompagnement personnalisé du service RI et de dispositifs de préparation (cours de langues étrangères, dossiers de demande de mobilité, dispositifs de bourse mis à dispositions des étudiants...), la valorisation en crédits ECTS à leur retour semble difficile et incompréhensible pour les étudiants. **Le comité recommande que l'établissement apporte de la clarté vis-à-vis des étudiants en ce qui concerne le séminaire de niveau master, la bonne comptabilisation des ECTS et la valorisation de l'expérience de mobilité**.

Finalement, l'établissement souhaite renforcer la mobilité des personnels enseignants et administratifs en bénéficiant des projets de mobilité Erasmus+ (cinq mobilités pour 2019-2020 qui seront utilisées en fonction des besoins pédagogiques) [42] .**Le comité encourage l'établissement dans sa volonté d'accompagner les promotions qui partent en mobilité grâce à un personnel administratif dédié, et cela afin de développer les relations internationales pédagogiques et administratives.**

[41] *Erasmus Student Network* est un réseau d'associations étudiantes qui fait vivre la mobilité des jeunes en Europe, présent dans 35 villes universitaires de France.
[42] RAE, p.62.

# DEEA – Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

## 1 / Objectifs

Les objectifs de la formation, dans ses grandes lignes, sont désormais clairement définis dans le livret de l'étudiant. Ils ont servi de colonne vertébrale pour construire le projet d'établissement. Les modalités pédagogiques par enseignement sont quant à elles écrites dans la plupart des fiches pédagogiques disponibles pour les étudiants et consultables grâce à l'outil Taïga.

Les objectifs de la formation en matière de connaissances et de compétences à acquérir sont explicites.

Le premier cycle conduisant au DEEA, d'une durée de six semestres et valant 180 crédits ECTS, est construit dans une logique de progressivité qui permet à l'étudiant d'acquérir les bases de la culture architecturale. Ce socle de connaissances générales sur l'architecture suffisamment développé sera convoqué dans le cycle de niveau master. Les évaluations des travaux produits sont systématiquement réalisées via des jurys croisés afin d'éviter les déséquilibres.

Il semble en revanche que la question des réorientations suite à une volonté personnelle ou en cas d'échec, soit assez peu abordée. Aucun document synthétique ne liste les passerelles possibles vers d'autres cursus. Il semble que ce soit à l'étudiant d'engager seul sa réflexion ou ses démarches vers une réorientation. Ce point pourrait faire l'objet d'un travail thématique.

### *a/ Débouchés*

La question de la professionnalisation est abordée de manière directe lors du stage de 1er cycle et du stage de 2ème cycle, complété par des enseignements sur les différents métiers de l'architecte en 1er cycle. Des conférences mobilisant des professionnels de l'architecture permettent également de faire dialoguer les approches et la compréhension de l'exercice professionnel.
Ces conférences ne peuvent toutefois se substituer à l'indispensable corpus théorique requis par la formation.

### *b/ Modalités d'évaluation*

Les modalités de l'évaluation des connaissances sont inégalement définies dans les fiches pédagogiques Taïga, tantôt existantes tantôt inexistantes. Même si un gros travail de mises à jour a été fait, les fiches d'enseignement Taïga, documents contractuels, sont inégalement complétées, en particulier pour les enseignements connexes ou les modalités d'évaluation, souvent chères aux étudiants, sont souvent absentes. **Le comité recommande une réécriture fine afin de rendre les documents de référence plus en phase avec les attentes des étudiants.**

### *c/ Suivi de l'acquisition de compétences*

Ainsi, bien que le suivi de l'acquisition de compétences soit de toute évidence une préoccupation de la formation, il serait nécessaire d'engager une communication plus transparente sur les critères avancés.

## 2 / Organisation pédagogique de la formation

### *a/ La structure de la formation est adaptée aux différents parcours étudiant*

La formation propose des cours de soutien dans les matières dans lesquelles les étudiants se révèlent plus fragiles, en particulier pour l'enseignement des langues (anglais et espagnol et de français pour les étudiants étrangers), du dessin à main levée, d'expression écrite. Pour les étudiants qui suivent un double-cursus « architecte-ingénieur » il existe une UE (unité d'enseignement) Parcours Personnel spécifiquement aménagée[43].
Au-delà de ces informations, les données recueillies ne permettent pas de savoir si la structure de la formation permet différents parcours de la part des étudiants. On constate une charge de travail importante en semestre 5, en nombre d'heures et de rendus, qu'il serait bon de réévaluer.

[43] RAE, p. 68-69.

### *b/ Les projets et stages forment une modalité pédagogique essentielle qui est spécifiquement accompagnée*

Le programme de l'EnsaCF intègre de nombreux exercices de projet (à différentes échelles) et différents stages :

- un stage chantier de deux semaines dès la fin de la deuxième année ;
- un stage d'un mois de première pratique professionnelle en fin de troisième année. Les stages font l'objet d'un accompagnement spécifique via des enseignements préalables, via un suivi *in itinere*, et font l'objet d'une soutenance. Les étudiants sont accompagnés dans la recherche de stage par la direction de la prospective et de la professionnalisation[44].

## 3 / La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences additionnelles utiles à son insertion professionnelle ou à sa poursuite d'études

L'EnsaCF multiplie les occasions pour les étudiants d'entrer en contact avec le monde professionnel et avec la société civile via de nombreuses initiatives et la participation à de nombreuses manifestations expertes, professionnelles, tout public, ce qui contribue à stimuler la capacité de réflexion des étudiants, à créer des compétences additionnelles utiles à leur insertion professionnelle ou à la poursuite de leurs études (qui sont exposées tout au long du cursus, notamment lors des réunions de rentrée[45]) - ainsi qu'à leur ouverture d'esprit.
**Le comité recommande à l'établissement de systématiser l'utilisation du supplément au diplôme pour tous les étudiants, tel que proposé dans le cadre européen.**

## 4 / La formation accorde une place spécifique au numérique dans l'enseignement et à d'autres innovations pédagogiques

L'EnsaCF a constaté que depuis quelques années les étudiants intègrent la formation avec un niveau déjà élevé en ce qui concerne les NTIC (Nouvelles technologies de l'information et de la communication) nécessaires aux nécessités pédagogiques et a, en conséquence, choisi de mettre en œuvre des cours qui concernent les outils numériques spécifiques à l'architecture (qui sont progressivement agrégés aux primo-outils manuels de dessin et de conception) :

- en S2 et S3 : outils de dessin vectoriel 2D : Autocad, Adobe Illustrator, etc. ;
- en S4 : modélisation de forme, 3D non orientée objet : Rhino, Sketchup, etc. ;
- en S5 : Sciences de l'Information Géographique (SIG) : Qgis ; et initiation au BIM : travail sur des objets architecturaux avec Revit et Archicad ;
- en S6 : ouverture sur d'autres formes de modélisation ; utilisation de paramètres d'un projet pour optimiser la modélisation par l'intelligence artificielle : Rhino, Grasshopper.

Afin d'adapter les compétences des étudiants aux évolutions de la demande des secteurs de l'emploi une Commission dédiée à l'informatique et au numérique pour les enseignements a été constituée en juin 2019. Un projet est également à l'étude pour développer, avec l'Institut universitaire de technologie (IUT) du Puy-en-Velay, un enseignement croisé sur le BIM (*Building information modeling*).
Des partenariats et des manifestations réguliers (par exemple la collaboration annuelle avec le Festival du court métrage ou la semaine thématique « Images Image » de 2018) permettent de découvrir des formes d'expressions « autres » que celles usuellement associées à l'architecture.
D'autres outils numériques et interactifs, voire des modalités d'enseignement innovantes peuvent se retrouver dans le cadre spécifique d'un ou plusieurs enseignements, plutôt à l'initiative de l'enseignant[46].

## 5 / La formation pratique la validation d'acquis totale ou partielle

Aucune information ne permet de rendre compte de ce point.

## 6 / Suivi de l'insertion professionnelle des diplômés

L'insertion des diplômés a fait l'objet de plusieurs enquêtes, mais elles concernent les titulaires du DEA, à l'issue du 2ème cycle. Il est rappelé que les Ensa ont pour vocation principale la formation au diplôme d'Etat d'architecte qui prépare à l'ensemble des métiers de l'architecture. Le comité n'a pas eu connaissance d'un suivi propre aux étudiants quittant le cursus à la fin du cycle de niveau licence.

[44] RAE, p. 76.
[45] RAE, p.65
[46] RAE, p. 68.

# DEEA – Conclusion

## Les points forts

La cartographie générale des enseignements (bien qu'encore incomplète à ce jour) fait l'objet d'une mise en forme de grande qualité. Elle permet une vision synoptique de l'ensemble des enseignements dispensés à l'EnsaCF, par cycles et par semestres.

## Les points faibles

La charge de travail pour les étudiants est inégalement répartie, ce qui alerte sur la nécessité d'un rééquilibrage de l'emploi du temps et/ou du calendrier des rendus. La progressivité des enseignements est à revoir.

# DEA – Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

## 1 / Objectifs

Les objectifs de la formation, dans ses grandes lignes, sont désormais clairement définis dans le livret de l'étudiant. Ils ont servi de colonne vertébrale pour construire le projet d'établissement. Les modalités pédagogiques par enseignements sont quant à elles écrites dans la plupart des fiches pédagogiques disponibles pour les étudiants et consultables grâce à l'outil Taïga.

Les objectifs de la formation en matière de connaissances et de compétences à acquérir sont explicites.

Le cycle conduisant au diplôme d'État d'architecte, d'une durée de quatre semestres, valant 120 crédits ECTS, a pour objectif d'amener l'étudiant à maîtriser la conception du projet architectural et urbain de manière autonome et à convoquer une pensée critique. Il ne construit pas de spécialité même si trois domaines d'études sont proposés comme des entrées spécifiques. La composition des jurys de projet de fin d'études (PFE) comprenant obligatoirement des enseignants d'autres DE, permet de garantir aux étudiants des niveaux de formation équivalents.

### *a/ Débouchés*

La question de la professionnalisation est abordée de manière directe lors du stage de 2ème cycle, complété par des enseignements sur les contextes des exercices professionnels de l'architecture. Des conférences mobilisant des professionnels de l'architecture permettent également de faire dialoguer les approches et la compréhension de l'exercice professionnel.

Les débouchés en matière de métiers de l'architecture sont sans aucun doute abordés par ces différents dispositifs cependant, là encore, il semble qu'il n'y ait pas de synthèse récapitulative disponible pour l'étudiant.

La formation HMONP tout comme le doctorat en architecture, faisant justement évoluer les débouchés, devraient être l'occasion de s'interroger sur la manière dont ces formations innervent et irriguent la formation initiale. La CFVE pourrait prendre appui sur ces évolutions pour questionner dans un jeu d'allers retours permanents l'adéquation entre la formation initiale proposée et le métier d'architecte dans les années à venir face aux grands enjeux sociétaux pressentis.

### *b/ Modalités d'évaluation*

Les modalités de l'évaluation des connaissances sont inégalement définies dans les fiches pédagogiques Taïga, tantôt existantes tantôt inexistantes, et aux dires des étudiants, les critères d'évaluation divergent en particulier dans les domaines d'études du cycle de niveau master. Même si un gros travail de mises à jour a été fait, les fiches d'enseignement Taïga, documents contractuels, sont inégalement complétées, en particulier pour les enseignements connexes ou les modalités d'évaluation, souvent chères aux étudiants, sont souvent absentes.

### *c/ Suivi de l'acquisition de compétences*

Ainsi, bien que le suivi de l'acquisition de compétences soit de toute évidence une préoccupation de la formation, il serait nécessaire d'engager une communication plus transparente sur les critères avancés.

## 2 / Organisation pédagogique de la formation

### *a/ La structure de la formation est adaptée aux différents parcours étudiant*

Le 2ème cycle est articulé en trois domaines d'études :

- ETEH : Écoconstruction des Territoires et des Espaces Habités ;
- EVAN : Entre ville, architecture et nature ;
- Metaphaur : Mémoire et techniques de l'architecture et du patrimoine habité urbain et rural.

Pour les étudiants qui suivent un double-cursus « architecte-ingénieur » il existe une UE Parcours Personnel spécifiquement aménagée[47].
Au-delà de ces informations, les données recueillies ne permettent pas de savoir si la structure de la formation permet différents parcours de la part des étudiants mis à part ceux proposés.
Trois points de vigilance apparaissent :

1. un semestre 8 extrêmement chargé en nombre d'heures de cours et en rendus ;
2. une importance toute relative du tronc commun entre les trois domaines d'étude du 2ème cycle (seulement sur le semestre 7), ce qui a comme impact une certaine « étanchéité » des domaines d'études et complexifie le processus d'identification et de résolution des difficultés, des problèmes et des situations de fragilité ;
3. le processus d'attribution des choix d'études n'est pas transparent pour les étudiants.

### *b/ Les projets et stages forment une modalité pédagogique essentielle qui est spécifiquement accompagnée*

Le programme de l'EnsaCF intègre de nombreux exercices de projet (à différentes échelles) et différents stages, dont un stage de formation pratique de deux mois en fin de quatrième année. Les stages font l'objet d'un accompagnement spécifique via des enseignements préalables, via un suivi de la trajectoire et font l'objet d'une soutenance. Les étudiants sont accompagnés dans la recherche de stage par la direction de la prospective et de la professionnalisation.

## 3 / La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences additionnelles utiles à son insertion professionnelle ou à sa poursuite d'études

L'EnsaCF multiplie les occasions pour les étudiants d'entrer en contact avec le monde professionnel et avec la société civile via de nombreuses initiatives et la participation (voire l'organisation) à de nombreuses manifestations expertes, professionnelles, tout public, ce qui contribue à stimuler la capacité de réflexion des étudiants, à la création de compétences additionnelles utiles à leur insertion professionnelle ou à la poursuite de leurs études (qui sont exposées tout au long du cursus, notamment lors des réunions de rentrée), ainsi qu'à l'ouverture d'esprit nécessaire. L'école favorise les césures, ce qui est également un gage d'une insertion professionnelle réussie. Le comité recommande à l'établissement de systématiser l'utilisation du supplément au diplôme pour tous les étudiants, tel que proposé dans le cadre européen.

## 4 / La formation accorde une place spécifique au numérique dans l'enseignement et à d'autres innovations pédagogiques

L'EnsaCF a constaté que depuis quelques années les étudiants intègrent la formation avec un niveau déjà élevé en ce qui concerne les NTIC nécessaires aux nécessités pédagogiques et a, en conséquence, choisi de mettre en œuvre des cours qui concernent les outils numériques spécifiques à l'architecture (qui sont progressivement agrégés aux primo-outils manuels de dessin et de conception).

Afin d'adapter les compétences des étudiants aux évolutions de la demande des secteurs de l'emploi une Commission dédiée à l'informatique et au numérique pour les enseignements a été constituée en juin 2019. Un projet est également à l'étude pour développer, avec l'IUT du Puy-en-Velay, un enseignement croisé sur le BIM.

Des partenariats et des manifestations réguliers (par exemple la collaboration annuelle avec le Festival du court métrage ou la semaine thématique « Images Image » de 2018) permettent de découvrir des formes d'expressions 'autres' que celles usuellement associées à l'architecture.

## 5 / La formation pratique la validation d'acquis totale ou partielle

Aucune information ne permet de rendre compte de ce point.

## 6 / Suivi de l'insertion professionnelle des diplômés

La qualité de l'insertion et du devenir des étudiants diplômés est analysée.

[47] RAE, p. 68-69.

En ce qui concerne l'insertion professionnelle et le devenir des diplômés, l'EnsaCF a organisé une première enquête entre 2010 et 2015 et une seconde, de 2016 à aujourd'hui, est en cours. L'analyse de l'enquête (taux moyen de réponse de 57%) montre qu'une très forte proportion des emplois occupés par les diplômés se situe dans le champ de l'architecture : maîtrise d'œuvre, architecte employé, architecte junior, assistant chef de projet, collaborateur d'architecte, dessinateur, avec une amélioration du niveau d'emploi sur deux ans environ.
Les statistiques montrent aussi qu'une proportion très variable (allant jusqu'à un tiers) de diplômés est sans emploi à l'issue des études[48].

# DEA – Conclusion

## Les points forts

- La cartographie générale des enseignements (bien qu'encore incomplète à ce jour) fait l'objet d'une mise en forme de grande qualité. Elle permet une vision synoptique de l'ensemble des enseignements dispensés à l'EnsaCF, par cycles et par semestres.
- Une volonté affichée de faire correspondre les axes de la recherche du GRF et les domaines d'étude du 2ème cycle.
- Une forte mobilité (sortante) des étudiants de l'EnsaCF est un gage d'ouverture et d'enrichissement de la formation.

## Les points faibles

- La charge de travail pour les étudiants est inégalement répartie, ce qui alerte sur la nécessité d'un rééquilibrage de l'emploi du temps et/ou du calendrier des rendus. La progressivité des enseignements est à revoir.
- La fragilité institutionnelle du GRF « Ressources » et l'absence de titulaires d'une HDR limite l'ambition d'une articulation plus explicite de la recherche et de la formation, de même qu'elle limite les capacités à déployer coopérations et partenariats avec l'université.

# Conclusion pour le volet Formation

L'Ensa de Clermont-Ferrand a structuré son offre de formation et se donne les moyens d'un affichage clair des parcours proposés aux étudiants.
Toutefois l'offre de formation ne concerne encore pour l'essentiel que les deux premiers cycles de l'enseignement supérieur, conduisant respectivement au DEEA et au DEA.
Les partenariats conduisant à un double diplôme DEA + ingénieur en génie civil (Polytech Clermont-Ferrand) ou DEA + Master Stratam (Aménagement des villes petites et moyennes, Université de Clermont Auvergne & Associés) constituent un prolongement et un enrichissement incontestables de l'offre de formation.
La formation en vue de l'HMONP est mentionnée. La formation doctorale paraît encore virtuelle. Elle devrait pourtant attirer des étudiants et constituer un facteur essentiel du développement de la recherche. Le recrutement d'enseignants-chercheurs titulaires d'une HDR s'impose comme une priorité.
Le Groupe de recherche en formation « Ressources » doit devenir le maillon essentiel de l'articulation entre ses propres axes de recherche et les trois domaines d'étude ouverts pour le 2ème cycle.
Il est indispensable que l'établissement prenne la mesure du fait que toute son offre de formation doit être appuyée sur d'authentiques activités de recherche. Le nouveau statut des enseignants-chercheurs des Ensa en rappelle l'obligation. La mise en correspondance des axes de recherche du laboratoire et des domaines d'étude structurant la formation devrait contribuer au renforcement réciproque des activités scientifiques et pédagogiques, notamment dans le cycle Master.

## Les recommandations

- Les contenus des enseignements de théorie doivent faire l'objet d'une description et d'une justification explicite, notamment sur la plateforme Taïga.
- Les procédures d'évaluation doivent être mieux définies, notamment dans les fiches d'enseignement sur la plateforme Taïga. L'évaluation des enseignements par les étudiants doit être conduite systématiquement.
- L'apprentissage des langues doit être renforcé et l'offre de formation correspondante mieux affichée.

[48] RAE, p. 81.

- Le cycle doctoral doit être construit : recrutement de doctorants et définition des conditions de l'encadrement doivent devenir une priorité pour l'établissement.

# Conclusion générale

Le comité d'évaluation souligne la dynamique nouvelle de l'Ensa de Clermont-Ferrand, fondée sur un projet d'établissement qui recueille l'adhésion de l'ensemble de la communauté.
La période récente a été marquée par les suites de l'emménagement dans les nouveaux locaux, en 2015.
La présente campagne d'évaluation a été l'occasion d'une réflexion approfondie sur les orientations stratégiques de l'école, sur son territoire (le Massif central), sur ses thèmes d'études et de recherche (ruralités, marges, échelles, expérimentation).
Le développement des missions de l'école se fait à travers des liens resserrés avec l'Université (UC2A), avec la collectivité territoriale (Clermont Métropole).
Les instances issues de l'application des décrets de 2018 ont donné lieu à des élections, à des prises de responsabilités, à une association plus étroite des étudiants, notamment dans le cadre du conseil pédagogique et scientifique.
La recherche continue de souffrir de l'absence d'une assise institutionnelle solide. Le GRF (Groupe de recherche en formation) est en attente de la création d'une unité de recherche reconnue ou d'une intégration à une UMR. L'absence d'enseignants-chercheurs titulaires d'une HDR prive l'équipe du GRF de la possibilité de recruter des doctorants dont elle assurerait la direction en pleine responsabilité. De manière plus générale, le cycle doctoral n'apparaît pas encore de manière suffisamment explicite dans le RAE, sinon à travers les accords passés avec l'Université.
Le recrutement des étudiants à l'entrée du 1er cycle est en nette progression, signe d'une attractivité accrue de l'établissement.
La visibilité de la production scientifique doit être renforcée et plus nettement distinguée des actions de diffusion (travaux d'étudiants, expositions, etc.).
Il existe quelques programmes de collaboration internationale, mais encore marginaux. L'ouverture de l'école aux différentes échelles locale, régionale, nationale, européenne doit être recherchée plus systématiquement. Le comité encourage notamment les collaborations pédagogiques et de recherche avec les autres écoles d'architecture de la région. Il a la conviction que l'EnsaCF vient de traverser une période de profond renouvellement et qu'elle est sur une trajectoire très positive de développement et de rayonnement.

## Les points forts

- La stratégie de l'établissement est fondée sur des objectifs d'ancrage territorial et de développement des partenariats.
- Le projet d'établissement est clairement formulé : les « cinq points » (Massif central ; ruralités ; marges ; expérimentation ; pensée transcalaire.) forment un ensemble d'énoncés aptes à identifier les objectifs et à faire connaître les principales orientations de l'école.
- L'adhésion de l'ensemble de la communauté au projet d'établissement est acquise : enseignants, enseignants-chercheurs, agents administratifs et techniques, étudiants.
- La collectivité clermontoise exprime ses attentes vis-à-vis de l'EnsaCF comme en ont témoigné plusieurs personnalités extérieures rencontrées lors des entretiens : Université Clermont Auvergne & associés, Clermont Métropole, Région Auvergne Rhône Alpes. De fortes attentes sont exprimées par les partenaires.
- Le Groupe de recherche en formation « Ressources », sur lequel reposent les espoirs de l'établissement en termes de développement de sa stratégie de recherche, coordonne ses objectifs avec ceux de l'école et de son environnement.

## Les points faibles

- Les outils de gestion sont absents ou non utilisés. La communication interne est difficile dans la vie quotidienne (administration concentrée au dernier étage).
- Des défauts majeurs affectent l'usage du bâtiment. Le cadre physique (système aéraulique) de la médiathèque est entièrement à revoir.
- Les locaux originellement affectés à la recherche sont utilisés pour la restauration. La recherche ne dispose donc pas de locaux appropriés dans les murs actuels de l'école.

## Les recommandations

- Le comité encourage la direction dans ses démarches pour remédier sans retard aux défauts constatés du bâtiment.
- La vie de l'établissement doit être monitorée et formellement structurée par des outils d'organisation.
- Il faudrait rendre cohérent l'organigramme avec les enjeux de transformation de la gouvernance.

- De grandes fonctions sont à coordonner avec les orientations stratégiques de l'école, notamment le service de la recherche.
- Les fortes attentes de l'environnement (université, collectivités) justifieraient la recherche de partenariats et la contribution de l'école à des programmes pédagogiques et scientifiques partagés et contractualisés.

# Liste des sigles

## A

| | |
|---|---|
| ADE | Architectes diplômés d'État |
| ATS | Administratifs, techniques, scientifiques |
| AuRA | Région Auvergne-Rhône-Alpes |

## B

| | |
|---|---|
| BIM | *Building information modeling* |
| BRAUP | Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère |

## C

| | |
|---|---|
| CA | Conseil d'administration |
| CFVE | Commission des formations et de la vie étudiante |
| Cnam | Conservatoire national des arts et métiers |
| Cnecea | Conseil national des enseignants-chercheurs des écoles nationales supérieures d'architecture |
| Cneser | Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche |
| CNRS | Centre national de la recherche scientifique |
| Codir | Comité de direction |
| Comue | Communauté d'universités et établissements |
| CPER | Contrat de plan État-région |
| CPR | Commission de la pédagogie et de la recherche |
| CPS | Conseil pédagogique et scientifique |
| CR | Commission recherche |
| Crous | Centre régional des œuvres universitaires et scolaires |
| CT | Comité technique |

## D

| | |
|---|---|
| DEA | Diplôme d'État d'architecte |
| DEEA | Diplôme d'études en architecture |

## E

| | |
|---|---|
| EA | Équipe d'accueil |
| EC | Enseignant chercheur |
| ECTS | *European Credits Transfer System*. Crédits européens transférables. |
| Ensa | École nationale supérieure d'architecture |
| EnsaCF | École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand |
| EPA | Établissement public à caractère administratif |
| ERPS | Espace rural et projet spatial |
| ENS | *Erasmus Student Network* |
| ETP | Équivalent temps plein |
| EUR | Écoles universitaires de recherche |

## F

| | |
|---|---|
| FNAU | Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme |

## G

| | |
|---|---|
| GBCP | Gestion budgétaire et comptable publique |
| Gpeec | Gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences |
| GRF | Groupe de recherche en formation |

## H

| | |
|---|---|
| Hcéres | Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur |

| | |
|---|---|
| HDR | habilitation à diriger des recherches |
| HMONP | Habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre |

## I

| | |
|---|---|
| Inspé | Institut national supérieur du professorat et de l'éducation |
| IUT | Institut universitaire de technologie |

## L

| | |
|---|---|
| LMD | Licence-master-doctorat |
| LSHS | Ecole doctorale de lettres, sciences humaines et sociales |

## M

| | |
|---|---|
| Mesri | Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation |

## N

| | |
|---|---|
| NTIC | Nouvelles technologies de l'information et de la communication |

## P

| | |
|---|---|
| PEPITE | Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat |
| PFE | Projet de fin d'études |
| POPSU | Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines |
| PPI | Plan pluriannuel d'investissement |
| Pres | Pôle de recherche et d'enseignement supérieur |
| PUCA | Plan Urbanisme Construction Architecture |

## R

| | |
|---|---|
| RAE | Rapport d'autoévaluation |
| RH | Ressources humaines |
| RI | Relations internationales |
| RNCP | Répertoire national de la certification professionnelle |
| RST | Réseau scientifique thématique |

## S

| | |
|---|---|
| SAS | Société par actions simplifiée |
| Satt | Société d'accélération du transfert de technologie |
| SPSI | Schéma pluriannuel de stratégie immobilière |
| Stratam | Stratégie d'aménagement des villes petites et moyennes et leurs territoires – master |
| Sudoc | Système universitaire de documentation |

## T

| | |
|---|---|
| TPFE | Travail personnel de fin d'études |

## U

| | |
|---|---|
| UC2A | Université Clermont Auvergne et associés |
| UE | Unité d'enseignement |
| UMR | Unité mixte de recherche |

## V

| | |
|---|---|
| VAE | Validation des acquis de l'expérience |

# Observations du directeur

# Organisation de l'évaluation

L'évaluation de l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand a eu lieu les 18 et 19 novembre 2019. Le comité était présidé par M. Jean ATTALI, Professeur émérite de l'Ensa Paris-Malaquais.

**Ont participé à cette évaluation :**

- Mme. Nada CHBAT, Professeure des universités, Université libanaise – Architecte – Paysagiste– Docteure en Sciences et Architecture du Paysage ;
- Mme. Fabienne FENDRICH, AUCE, École nationale supérieure d'architecture de Normandie ;
- M. Erwan FLATARD, Architecte diplômé d'État de l'Ensa Paris-Belleville, spécialisé en construction bois auprès de l'Enstib.
- Mme. Geneviève ROBERT, IGR CNRS et Institut Prime ;
- Mme. Laura VERDELLI, Maître de Conférences des universités (MCF) – École polytechnique de l'Université de Tours.

Dany VANDROMME, conseiller scientifique au département d'évaluation des établissements, Geneviève MELEY-OTHONIEL, conseillère scientifique au département d'évaluation des formations, Pierre-Louis MANOUVRIER, chargé de projet au département d'évaluation des établissements, représentaient le Hcéres.

L'évaluation porte sur l'état de l'établissement au moment où les expertises ont été réalisées.

On trouvera les CV des experts en se reportant à la Liste des experts ayant participé à une évaluation par le Hcéres à l'adresse URL : https://www.hceres.fr/fr/liste-des-experts-ayant-participe-une-evaluation

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

**Évaluation des coordinations territoriales**
**Évaluation des établissements**
**Évaluation de la recherche**
**Évaluation des écoles doctorales**
**Évaluation des formations**
**Évaluation et accréditation internationales**
**Évaluation et accréditation internationales**

évaluation et qualité
Hcéres

2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr @Hceres_ Hcéres